

n° 764 - 4 F

DU 1^{er} AU 6 DEC. 1977

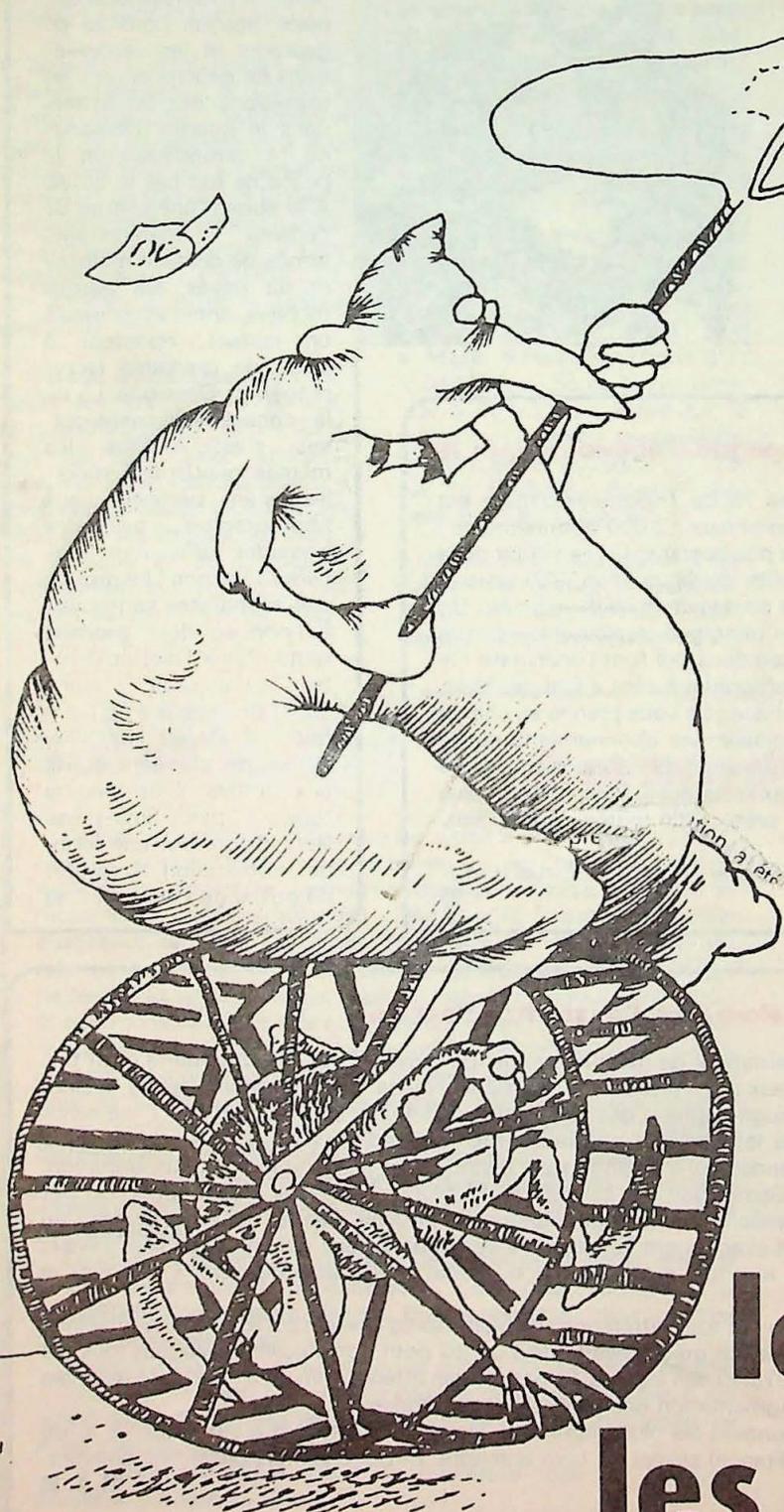
nouvelle édition

HEBDOMADAIRE
DU PARTI
SOCIALISTE
UNIFIÉ

PSU

tribune socialiste

Adresse du PSU
au Parti socialiste



inégalités:

LEGENDE
1976

**les très riches
les plus pauvres**

Dans le prochain numéro de Tribune Socialiste pourquoi une défense populaire non nucléaire ?

Débat, avec la participation de : Paul Besson, député socialiste de Chamberry, Claude Gault, directeur de la rédaction de « Témoignage chrétien », Alain Joxe, spécialiste des problèmes de sociologie militaire, membre du PSU, Pierre Fabre, du MDPL, Michel Mousel, secrétaire national du PSU, Jean-Marie Muller, animateur du MAN, Paul Virillot, urbaniste, Patrick Viveret, membre du PS, rédacteur en chef de la revue « Faire ». ■



La police n'aime pas les journalistes

Paris, samedi 26 novembre. Il est 15 heures. Patrick Frillet et Daniel Houpline font leur travail : celui de photographe. Tous les deux travaillent à l'Agence Sipa-press. Mais la police n'aime guère les journalistes, encore moins les photographes. Et peu importe qu'ils portent un brassard de presse ou pas. La preuve, c'est que ce samedi 26 novembre, à la fin de la manifestation appelée par les comités de quartiers et les organisations de gauche contre les expulsions des squatters dans le quartier Plaisance du 14^e arrondissement, la police ne fait pas le détail. A la suite d'une charge de certains manifestants armés de cocktails molotov et de pavés, les gardes mobiles, après avoir reculé un instant, ripostent à l'aide de grenades lacrymogènes. Classique. Là où les choses deviennent graves c'est lorsque les mêmes gendarmes mobiles s'en prennent aux photographes... avec des grenades offensives. Bavure ? Que non ! Le groupe des journalistes se trouvait à l'opposé des manifestants. Patrick Frillet était atteint à l'œil droit — manquant de la perte de peu ; quant à Daniel Houpline, atteint de plusieurs éclats aux jambes, il ne marche toujours pas. Sipa-press vient d'adresser une lettre de protestation au préfet de police de Paris. ■

Renault : un patron lockouté

La journée du 24 novembre n'a pas été une journée comme les autres à l'usine Renault de Boulogne-Billancourt. Le PDG, Vernier-Palliez, a été retenu pendant une dizaine d'heures par les OS du département 38. Ceux-ci exigent en effet le paiement complet des journées de travail perdues pendant le lock-out que leur avait imposé la direction lors de la grève des caristes (qui avait duré 5 semaines en septembre et octobre). Vernier-Palliez campant sur ses positions, refuse de négocier et ne veut accorder que 56 % des salaires. Dans Renault, la forteresse ouvrière, cette action appuyée par la CGT et la CFDT démontre une combativité et un mécontentement très importants. Vernier-Palliez y a perdu de sa superbe : des milliers d'ouvriers ont pu venir le « visiter » pendant sa « détention ». Mais il reste intransigeant. Les lock-outés du 38 ne sont cependant plus seuls. Leur mouvement risque de déborder dans d'autres ateliers. ■

Tribune socialiste : campagne d'abonnements 78

La campagne d'abonnements 78 de *Tribune socialiste* est commencée. Son objectif est ambitieux : 2 000 abonnements ! Ambitieux, mais à la mesure de nos besoins. Car, en dépit de la réduction substantielle des coûts de fabrication, *TS*, sans le soutien actif de ses lecteurs, ne peut vivre et se développer. Or, de l'avis général — le courrier en témoigne amplement —, votre hebdomadaire a subi des améliorations qui font l'unanimité. Ce n'est qu'un début : d'autres améliorations sont à l'étude. Mais, pour ce faire, il est urgent que chacun de vous prenne en charge la vie financière du journal. Multiplier les abonnements est le meilleur moyen de donner à la trésorerie de *Tribune* une vitalité qui lui permettra de faire face aux échéances. Pour mener à bien la campagne, un dépliant de présentation des MJC en édité, ainsi qu'une affiche.

Passez vos commandes à *Tribune Socialiste* 9, rue Borromée, 75015 Paris. ■

Pour eux, l'austérité, c'est fini

Pour eux pas besoin de mobilisation, de manifestations, de grèves. Pour eux, l'austérité c'est fini. Eux, ce sont les actionnaires, ceux qui possèdent le capital en France. Barre vient en effet de décider que la limitation à 6,5 % de l'augmentation des dividendes distribués, appliquée en 1977, ne serait pas reconduite en 1978 et que les sociétés pourraient même reverser l'an prochain à leurs chers propriétaires la partie des dividendes qui n'aurait pas été distribuée en 1977 du fait de cette limitation.

C'est exactement comme si Barre disait aux salariés dont il bloque le pouvoir d'achat pour 1977 et 1978 : en 1979, il vous sera versée la part d'augmentation de pouvoir d'achat qui vous revenait en 1977 et 1978... Mais Barre tient exactement le langage inverse, pour ceux qui vivent de leur travail : pour 1978 et « en matière de revenus, a-t-il déclaré au Sénat la semaine dernière, il n'y aura ni rattrapage, ni anticipation ».

Le traitement des actionnaires est tout différent, on le voit. Après l'extension à 3 000 F de revenus d'actions, de l'exonération fiscale (ce qui nécessite déjà un joli petit portefeuille), voilà que tous les espoirs leur sont permis pour 1978. Et des espoirs, ils peuvent en attendre, vu qu'à l'austérité réservée aux travailleurs correspond l'augmentation des profits des entreprises.

Décidément, les 5 % d'actionnaires les plus importants (ceux qui possèdent à eux seuls 42 % du total des actions détenues en France) savent se faire entendre. Et Barre les rencontre très souvent.

M.A. ■



● **Samedi 3 et dimanche 4 décembre (Besançon)**: journées portes ouvertes à Lip.

● **Samedi 3 décembre (7 bis, rue de Trétaigne, 75018 Paris)**: meeting d'information et de soutien au peuple malien organisé par le Comité de défense des libertés démocratiques au Mali (CDLDM), le Syndicat des travailleurs maliens en France (STMF) et de l'Association des étudiants et stagiaires maliens en France (AESMF) (14 h 30).

● **Samedi 3 et dimanche 4 décembre (Rennes)**: le CRIDEV (Centre rennais d'information pour le développement et la libération des peuples) organise un week-end de travail sur le thème l'information dans le tiers monde. Ce week-end est ouvert à tous. Renseignements: CRIDEV, 21, rue de l'Alma 35100 - Rennes. (99) 30 41 29.

● **Samedi 3 décembre (Noisy-le-Sec)**: fête du PSU à la MJC Gérard Philippe de 16 h à 24 h. Jazz, bal folk, Carlos Andréou, débat sur Lip et film sur la lutte à Besançon, vente de montres. Des bouquins, des disques, des expos, des artisans et de la bouffe. Participation aux frais 5 F. Prenez vos billets à l'avance: PSU, B.P. 80, Noisy-le-Sec 93130.

● **Lundi 5 décembre (44, rue de Rennes, 75006 Paris)**: meeting à l'initiative du PSU et du journal *Irlande libre*. Présence de militants irlandais; projection d'un film sur la résistance irlandaise depuis 1969.

● **Mardi 6 décembre (12, rue du Renard, 75004 Paris)**: réunion-débat: « La gauche divisée: quelle unité populaire pour sortir de la crise? »; réunion à l'initiative des sections PSU (1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e arrondissements) avec la participation de Serge Depaquit, membre du Bureau national du PSU (salle de l'Epicerie, 20 h 30).

● **Mardi 6 décembre (Paris 13^e)**: 4 heures pour l'autogestion organisées par la section PSU du 13^e. Film du PSU, débat sur situation économique et pratique de 19 h à 23 h au 27, avenue de Choisy, avec la participation de Michel Mousel.

● **Mardi 6 décembre (Paris 8^e)**: le MAN (groupe de Paris) organise à 20 h 15 un débat sur le thème: « La prison en question, les alternatives possibles? » 228, rue du Faubourg Saint-Honoré dans le 8^e, M^o Georges V.

● **Mardi 6 décembre (Centre populaire de formation socialiste, 78 A, rue de Sèvres, 75007 Paris)**: « Mao Tse Toung » (19 h)

par J.-M. Demaldent; **Vendredi 9 décembre (19 h)**: « La Crise », par A. Granou.

● **Mercredi 7 décembre (Paris 7^e)**: la 7^e section du PSU organise deux meetings débats sur le thème « Le PSU, une gauche différente ». A 12 h et à 19 h 30 au 68, rue de Babylone avec la participation de Serge Depaquit.

● **Vendredi 9 décembre (Bourse du travail, Le Puy, Haute-Loire)**: projection du film: « nucléaire danger immédiat », suivie d'un débat. Soirée organisée par la section PSU (20 h 30).

● **Samedi 10 décembre (9 rue Borromée Paris 15^e)**: discussion sur l'homosexualité. Pour ouvrir le débat.

● **Lundi 15 décembre (salle des fêtes, Bourg-en-Bresse)**: réunion-débat; thème: « non au

nucléaire civil et militaire », avec Claude Bourdet (20 h 30).

● **Vendredi 17 et samedi 18 décembre (9, rue Borromée, 75015 Paris)**: réunion de la « commission forêt » (contacter commission agricole).

● **Samedi 17 décembre (salle du patronage laïc, Chaumont)**: film-débat suivi d'un buffet, avec la participation de M. Mousel, secrétaire national du PSU (20 h 30).

● **Mardi 20 décembre (Aulnay-sous-Bois)**: Gala du PSU et de Tribune socialiste avec Guy Bedos (21 h): librairie, stands PSU, du Front autogestionnaire, du collectif antinucléaire de Blanc-Mesnil. Billets en vente au tarif anti-inflation (15 F) dans les librairies d'Aulnay, de Blanc-Mesnil et de ses environs.

A NOS CORRESPONDANTS

Nos correspondants, tant à Paris qu'en Province, sont priés de bien vouloir nous faire parvenir toutes les informations concernant la rubrique « calendrier », au plus tard le mardi. Tribune socialiste, rédaction, 9, rue Borromée, 75015 Paris, tél. 566 45 64. N'oubliez pas de préciser l'heure, l'adresse précise, le contact éventuel... sinon ce ne sera plus un calendrier, mais une devinette! (C'est plus vrai que jamais!).

HUMEUR

Bernard-Henry Lessive....

Après une brève accalmie due sans doute aux premiers frimas — ces petites bêtes sont fragiles — les pub-philosophes repartent à l'assaut des journaux et des petits écrans. S'ils sont de retour c'est probablement, pub oblige, qu'ils feront de très jolis colifichets de Noël: avec plein de papiers de couleurs et un joli ruban frisé, c'est du genre très présentable au pied d'un sapin de Noël. Pas le gros cadeau, mais la babiole qui fait riche et beau et que l'on jette au bout de quelques semaines. Des gadgets, quoi.

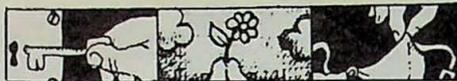
En fait un pub-philosophe genre Bernard-Henry Lévy, c'est comme les nouveaux briquets: on les balance après usage, au bout de quelques semaines, dès qu'ils sont vides. Ce qui explique sans doute que la chère Alice Saunier-Séité ait constitué discrètement une commission adéquate pour déterminer de quelle façon elle pourrait utiliser les pub-philosophes et leurs (?) enseignements pour contrer la gauche et l'extrême gauche dans ses universités.

Ce qui rend difficile la promotion de la pub-philosophie, dite par antiphrase « nouvelle philosophie », c'est que, comme à la Samaritaine, on y trouve de tout. D'où la nécessité de concocter de nombreux slogans:

Bernard-Henry Lévy: un manque d'idée qui fait son chemin.
La pub-philosophie: cela a la couleur de la philosophie, c'est offert dans les mêmes récipients que la philosophie, mais ce n'est pas de la philosophie.
La pub-philosophie, c'est la meilleure idée de l'édition moderne contemporaine.

La pub-philosophie, le progrès qui vous simplifie la vie.
La pub-philosophie: coupons la poire en deux.
La pub-philosophie: trois choses à retenir pour tout oublier.
La pub-philosophie: le véhicule qui simplifie la vie.
Les pub-philosophes: ceux qui répondent à toutes vos questions.
La pub-philosophie: seul ce que l'on entend est important.
Les pub-philosophes: les circuits intégrés de l'avenir.
La pub-philosophie: voici l'instrument qui va séduire tous ceux qui rêvent de jouer d'un instrument.
La pub-philosophie: réduire les dimensions, garder les performances.
Les pub-philosophes: le monde du silence.
Les pub-philosophes: changez la vie, changez d'Kelton!
La pub-philosophie: un amour de fromage.
Echangez-vous votre pub-philosophe contre un philosophe ordinaire?
La technologie de la pub-philosophie, on la comprend au premier virage.
La pub-philosophie: l'efficacité et le design.
Et la pub-philosophie, c'est tellement, tellement plus doux pour les fesses de bébé...
 Si vous voulez en faire d'autres de ce genre, prenez l'Express, car j'ai éclusé les deux derniers numéros du *Nouvel Obs*.

C.M. VADROT ■

**En toute amitié mais gare aux dessins « polissons... »**

Ma femme et moi militons depuis de longues années au PSU. C'est donc en toute amitié que nous formulons les observations suivantes sur *TS* nouvelle formule.

D'une façon générale il est plus lisible : bonne typographie, bons clichés ; cependant ceux-ci prennent parfois trop de place ; en réduire le format serait peut-être une bonne solution. Les mots croisés ne sont pas indispensables, on en trouve partout. Nous n'apprécions pas les bandeaux aux petits dessins « polissons » qui vont dans le sens de la femme-objet, ce qui est contraire aux options libératrices du PSU dans le domaine des luttes des femmes. Quant aux articles de fond, nous souhaitons un chapeau de présentation comme dans l'ancienne formule. Enfin nous remarquons que *TS* parle de moins en moins des luttes de libération : en Amérique latine, en Afrique (sauf pour le POLISARIO), au Proche-Orient, alors que ce dernier secteur est chaud en ce moment. Encore une fois ces observations sont faites amicalement. Inutile d'en faire une publicité dans le courrier des lecteurs.

M. et P. GRUNWALD ■

Nous la publions tout de même. Généralement, en effet, peu de lecteurs de *TS* reprochent au journal de ne pas faire suffisamment état des luttes de libération. C'est même, souvent, le reproche inverse qui nous est adressé.

Laissez parler la base

Pour le vieux militant ouvrier que je suis, en recherche d'unité depuis toujours, pour

moi, qui, dans cet espoir, ai aidé, participé, à ma place de travailleur, à la naissance du PSU (sigle voulu de toutes mes forces) et qui malgré les aléas et les vicissitudes lui suis resté fidèle, oui pour la première fois depuis longtemps je retrouve l'espoir.

Nous avons aujourd'hui, d'abord, une ligne juste nous mettant à l'abri de la récupération (phénomène historique). Et puis il y a ce Conseil national d'où vient de sortir « un important instrument au service d'une plus large discussion collective, contribuant à la fois à la recherche de l'unité et à la convergence politique du mouvement autogestionnaire ». Combien de tous ceux que j'ai encouragés à nous rejoindre ne seraient pas partis si nous avions été capables de nous doter plus tôt de cet « instrument » ! Il sera plus que cela : un élément de stabilité, d'assurance des convictions, donc de croissance et d'efficacité. Je parie que *TS* va reprendre du poil de la bête.

Il y a, bien sûr, la lettre de Yves Ducourthieux ; c'est le point noir. La voie qui mène au socialisme autogestionnaire est très étroite. Les petits chefs en puissance ne manquent pas, même au PSU. J'en ai connus, à la base même, qui sont capables d'embarquer les foules. Cette question beaucoup se la posent, c'est encore une question que nous devons approfondir : en étant nous-mêmes encore plus autogestionnaires dans notre fonctionnement, c'est la raison pour laquelle je demande toujours une modification des statuts en fonction de l'autogestion ; en recherchant des parades, que nous devons définir en fonction de notre propre expérience, par la rotation des tâches et des responsabilités, un renouvellement périodique des collectifs, dans le respect des décisions majoritaires, tout en respectant l'expression libre par une presse intérieure plus développée et mieux distribuée (temps de réflexion) ; en redéfinissant la notion de

mandat (prévoir une législation prévenant la trahison. Il est plus grave de trahir le mandat donné que de voler le riche. Le mandat étant impératif, toute défaillance après contrôle populaire devrait être sanctionnée par une interdiction temporaire de la responsabilité de mandaté. Il faut en finir avec les belles paroles et les promesses toujours trahies. Je crois fermement qu'il faut trouver une réponse à la question de Ducourthieux. Je sais qu'il y a le problème de la disponibilité mais nous devons ouvrir la voie).

En ce qui concerne *TS*, la nouvelle formule ainsi que le format me conviennent mieux. Cependant on y voit encore trop souvent les mêmes signatures. C'est le même problème, il faut ouvrir davantage à la base, aux travailleurs (la lettre de Pierre Buquet est un bon exemple). En ce qui concerne le secteur « entreprises », par exemple, laissez parler la base, elle a plus l'expérience du langage qu'il faut tenir. Les travailleurs reconnaissent plus facilement celui qui a une véritable expérience des luttes que le jeune technocrate sans expérience. Beaucoup connaissent la mesure du syndicalisme, mais ils savent aussi que pour le moment ils n'ont que cela ; pour parler de leurs problèmes il faut la manière. En ce qui concerne par exemple le compte rendu de la CFDT sur les contacts avec le PSU n'aurait-il pas mieux valu donner la parole à Edmond Maire ? N'est-ce pas le moyen d'éviter l'aspect polémique ? Après tout peut-être que les préoccupations de la CFDT sont les mêmes que celles de Ducourthieux. Il est préférable d'approfondir, et pour cela donner la parole.

Dans le cadre de ce qui précède ne serait-il pas nécessaire de prévoir un organisme de contrôle par la base sur le contenu et l'emploi des outils collectifs que sont *TS* et *Syros* ?

A. TRAINCHOT La Force ■

bulletin d'abonnement

Bulletin à retourner à Tribune socialiste, service abonnements, 9, rue Borromée, 75015 - Paris.

M. Mme Mlle

NOM..... Prénom.....

Adresse.....

Profession.....

Code postal..... Ville.....

S'abonne pour 1 an 6 mois (1)

Ci-joint un versement par chèque bancaire postal (1)

à l'ordre de Tribune socialiste, CCP 5826-65 Paris.

Tarifs : 1 an : 130 F ; 6 mois : 70 F ; soutien : 200 F

(1) Cocher la case correspondante.

Directeur politique : Jean-Marie Demaldent

Rédacteur en chef : José Sanchez

Rédacteur en chef adjoint : Claude Deslhiat

Où va la France ? : L. Goldberg, Y. Sparfel, Y. Craipeau, M. Etienne, V. Fay, G. Hercet, D. Lambert, V. Leduc, S. Lyllan, M. Mousel, J.-F. Thoraval, F. Turquan

● Et pourtant elle tourne : A. Chataignier, J. Jullien, Ph. Marielle, B. Ravenel.

● Les Armes de la critique : G. Akoun, B. Blanc, F. Claire, E. Ertel, F. Gastellier.

R. Lanarche, J.-F. Mathé, D. Nores, C.-M. Vadrot.

Dessinateurs : Batellier, Cagnat, Desmoulins, Fénu, Mathé

Maquette et collaboration technique : Max Pagis

Secrétariat - Documentation : Marie-Françoise Chailleux

Directeur de la publication : Geneviève Petiot

Edité par la SARL « Société nouvelle de presse politique »
9, rue Borromée, 75015 Paris.

Rédaction : 566.45.64 et 566.45.37 poste 096

Administration et publicité : 566.45.37

Numéro de la commission paritaire : 50 392

Distribué par les N.M.P.P.

Composition, photogravure, impression :

Société nouvelle de l'imprimerie spéciale du chèque

38, rue de la Fédération, Montreuil - 858.88.33

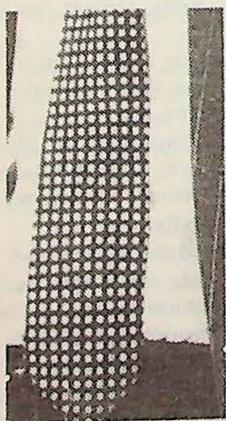
- **Où va la France ?**
OLP, Le Caire et Tripoli
par **J.-M. Demaldent** p 5
- Les communistes et l'autogestion
par **L. Goldberg** p 6-7
- Adresse au Parti socialiste p 7
- Voyage au pays de l'inégalité
par **M. Anvers** p 8
- Conférence nationale entreprise ... p 9-10
- **Social**
- Sonacotra hors la loi p 10
- Montefibre : le sursis
par **Y. Sparfel** p 11
- Pratic : on ferme ! p 11
- Quand la CDC licencie p 12
- La révolte des éducateurs toulousains p 12



- **Forum de l'autogestion**
Les Ulis aux Ulisiens
par **P. Garrigues** p 13
- **Justice**
- Le Syndicat de la magistrature à un tournant
par **M. Leik** p 15
- Klaus Croissant en prison p 16
- Congrès du MRAP p 16



- **Bonnes feuilles**
Sécurité sociale, des idées pour demain
par **G. Granier** p 17-18
- **Et pourtant elle tourne**
Les Américains rencontrent les Latinos
par **M. Melo** p 19-20



- **Les armes de la critique**
Socialisme et cybernétique p 21
- Enfance : des images à la parole
par **L. Fant** p 21-22
- L'emmitouflé
par **B. Blanc** p 22
- Télé : oh, maman !
par **Ph. Mariéli** p 23
- 50 dessins pour la liberté p 24

OLP, le Caire et Tripoli

par J.-M. Demaldent



Le discours de Sadate à la Knesset a produit des effets en Israël. L'opinion n'a pas apprécié la fermeture crispée du discours de Begin. Les divergences éclatent au sein du gouvernement. Mais Sadate n'a pas obtenu d'accord sur la participation de l'OLP aux négociations. Il ne pouvait pas obtenir ce résultat en ne prononçant même pas le mot OLP dans son discours.

Aujourd'hui, l'OLP condamne l'attitude de Sadate. Comment pourrait-elle admettre la reconnaissance de l'Etat d'Israël sans obtenir en contrepartie sa propre reconnaissance à la table de négociation ?

L'initiative de Sadate s'inscrivait dans la perspective de la « Pax Americana ». Elle conduisait à marginaliser le rôle de l'URSS. L'URSS a essayé de contrecarrer cette initiative. La Syrie redoute une paix séparée israélo-égyptienne qui l'exposerait dangereusement. Elle doit tenir compte de ses organisations palestiniennes, notamment de la Saïka. Cette dernière avait besoin de prouver son intransigeance après avoir retourné ses armes contre les Palestiniens au Liban.

Aujourd'hui, le monde arabe paraît tragiquement éclater en au moins deux courants : le courant pro-égyptien et pro-américain (Egypte, Soudan, Arabie Saoudite, Koweït, Jordanie et Maroc) ; un courant hétérogène qui condamne l'initiative de Sadate (OLP, Syrie, Libye, Sud-Yemen, Algérie). L'Irak fait cavalier seul et prétend appeler à un « sommet du refus » à Bagdad, concurrent du « sommet anti-égyptien » de Tripoli.

Le « sommet du Caire » convoqué par Sadate risque donc de tourner au face à face israélo-égyptien, en présence d'une délégation américaine et, peut-être, d'un représentant de l'ONU. La Jordanie, l'Arabie Saoudite et le Koweït paraissent vouloir s'abstenir.

Une telle perspective risque de conduire à une paix séparée israélo-arabe et non à un règlement global du conflit. C'est ce que souhaite Begin qui reprend aujourd'hui des forces. La restitution du Sinaï lui pose moins de problèmes stratégiques que celle du Golan syrien. La paix séparée évacue complètement la question du peuple palestinien que Begin prétend toujours ne pas connaître.

Ce n'est pas ce que souhaitait Sadate. Très vraisemblablement. Mais il ne peut plus reculer. Il a créé en Egypte un courant pacifiste très puissant en accréditant l'idée fausse que la misère du peuple égyptien est due uniquement à la guerre et non pas à sa politique économique et sociale de droite.

Face à ses adversaires arabes qu'il ne ménage pas, Sadate joue la carte du nationalisme égyptien. Pire, Sadate s'attaque ouvertement à l'OLP. Il arrête ou expulse 500 ressortissants palestiniens. Il ferme la station de radio « la voix de la Palestine » et expulse les représentants au Caire du Fath, de l'Union des étudiants palestiniens et de l'OLP. Il tente de trouver des interlocuteurs hors de l'OLP en Cisjordanie et à Gaza.

Le PSU estime qu'il ne saurait exister de paix sans une solution globale reposant sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes : celui du peuple palestinien et celui du peuple israélien. Les pays arabes, dont l'Egypte, s'étaient engagés à reconnaître l'OLP comme unique représentant du peuple palestinien. L'ONU elle-même a admis l'OLP comme observateur. L'OLP a hésité et elle est traversée de contradictions. Mais c'est l'opinion palestinienne, y compris dans les territoires occupés, qui exige sa reconnaissance comme représentant du peuple palestinien. Sadate porte donc un coup terrible au peuple palestinien et par conséquent aux chances de la paix en s'en prenant à l'OLP.

Il faut souhaiter que le « sommet anti-égyptien » de Tripoli serve à imposer l'OLP en tant que telle à la table de négociation et à la recherche d'une paix reposant sur la restitution des territoires occupés, l'autodétermination des peuples israéliens et palestiniens, processus qui devrait déboucher dans un premier temps sur la constitution d'un Etat palestinien indépendant. Ce résultat est très difficile à atteindre, étant données les contradictions qui traversent les Etats participant en principe au sommet de Tripoli. Les assauts de violences verbales, le climat de passion, la répression égyptienne s'ajoutant à ces difficultés risquent de favoriser les menées du « Front du refus » et de compromettre les chances d'un règlement global juste.

Malgré tout, cette pente n'est pas fatale. Les outrances de la presse et des officiels syriens tranchent avec le souci de ne pas rompre tous les contacts avec l'Egypte. L'URSS ne peut pas favoriser une avancée du Front du refus alors qu'elle est co-présidente de la conférence de Genève.

Les Américains eux-mêmes sont enchantés de la croisade anti-russe de l'Egypte au sein d'une nouvelle Sainte-Alliance. Mais il n'est pas sûr que leur objectif soit la paix séparée. La préparation d'un règlement en vue de la conférence de Genève ne peut passer — les Etats-Unis le savent — sans un minimum de caution soviétique. Des contradictions existent aussi dans l'autre camp.

les communistes et l'autogestion

Les communistes sont-ils devenus autogestionnaires ? C'est la question que pose le Parti communiste lui-même.

Le PCF est-il devenu autogestionnaire ? Il l'affirme. Et s'en explique longuement dans une déclaration remise à la CFDT le 7 novembre dernier et qui sera bientôt tirée à 500 000 exemplaires.

Simple opération de propagande ? Concession à la mode ? Rajeunissement superficiel d'un langage un peu vieilli pour faire plus moderne, le fonds politique demeurant inchangé ?

Pierre Juquin s'en défend. Interrogé par l'*Humanité-Dimanche*, il affirme qu'il s'agit d'un changement substantiel des perspec-

large de la société toute entière par les travailleurs eux-mêmes... c'est-à-dire l'autogestion ».

Ce langage est, en effet, inhabituel de la part du parti communiste. « *L'expérience* », ajoute la déclaration « prouve que les changements dans la propriété et la direction de l'Etat ne suffisent pas. Sur une base économique nouvelle... une bureaucratie risque d'en remplacer une autre... il faut que soit entrepris en même temps, un effort fondamental pour modifier les rapports sociaux ».

Le PCF ne nous dit pas quelle « expérience » a bien pu susciter ces intéressantes réflexions. Pierre Juquin est moins évasif, et n'hésite pas à évoquer les pays où des Partis communistes ont pris le pouvoir. Quel rôle

y jouent réellement les travailleurs ? Quel pouvoir détiennent-ils ? Il est permis de s'interroger, dit-il en substance, sur les rapports sociaux qui y ont été instaurés.

Pour rendre crédible son option en faveur de l'autogestion, le parti communiste a donc été d'abord conduit à franchir une nouvelle étape dans sa critique des régimes « socialistes ». Ce ne sont plus quelques « excès » qui sont condamnés, c'est le système social lui-même qui finit par être passé au crible.

Cette évolution est visiblement dictée au PCF par la situation politique elle-même et notamment par la concurrence des autres courants du mouvement ouvrier.

En effet, de même qu'il dément, avec plus de vigueur que jamais, s'inspirer du « modèle » soviétique, le PCF récuse l'étiquette « productiviste, bureaucratique, centralisatrice et autoritaire » que l'on colle à ses propositions.

● Productivistes, les communistes ?

Pas du tout, affirme le PCF dans sa déclaration. Nous sommes contre le « productivisme aveugle ». Mais attention, nous rejetons « catégoriquement toute politique d'austérité pour les travailleurs. » D'accord. Il faut satisfaire les revendications des travailleurs, lutter contre le chômage. Mais comment ? La réduction du temps de travail et la lutte contre les inégalités de revenus n'y suffiront pas.

Le PCF n'envisage pas d'autre perspective que l'élargissement du marché intérieur, le développement du potentiel économique par l'essor de l'industrie lourde (énergie, sidérurgie, machines outils, etc.) et des secteurs de pointe, c'est-à-dire des grandes concentrations industrielles, qui ne peuvent être maîtrisées qu'au niveau de l'Etat.

Certes, il essaie bien de tenir compte de certaines préoccupations écologiques, des aspirations à « travailler autrement », et à « consommer autrement ». Mais les rapports entre consommation collective et consommation individuelle sont à peine évoqués, la lutte contre la division sociale et technique du travail est passée pratiquement sous silence.

Le contrôle populaire sur la distribution, l'extension du champ des gratuits, sont, quant à eux, totalement absents.

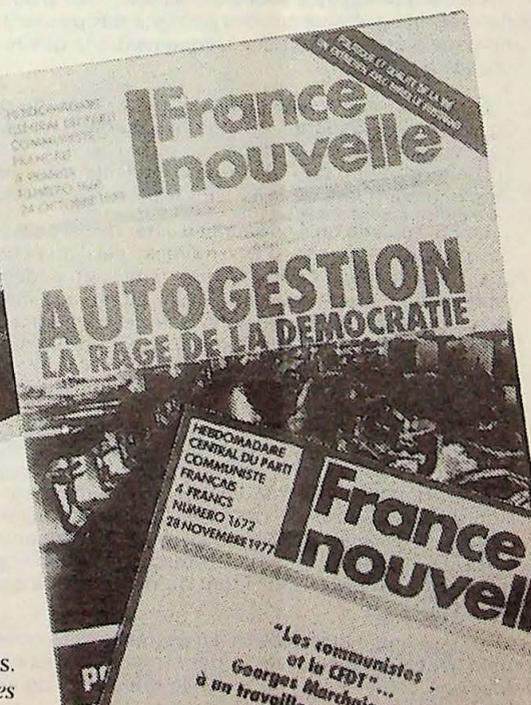
En dépit de certaines formulations intéressantes sur la rentabilité, la conception qu'a le PCF du développement de l'économie demeure, au fond, inchangé.

● Etatistes, les communistes ?

Le PCF s'en défend en faisant valoir que sa conception des nationalisations et de la planification est au contraire anti-étatiste. N'est-il pas favorable à la création de conseils d'ateliers sur les conditions et l'organisation du travail ? Ne préconise-t-il pas le libre choix par les conseils d'administration de leur PDG ? N'affirme-t-il pas que la planification doit être démocratique dans son élaboration et décentralisée dans son fonctionnement ?

Mais nous restons sur notre faim. La « Déclaration » du PCF ne va pas au-delà des propositions bien connues de ce parti dans ce domaine.

Le PCF ne nous dit pas de quelle façon.



tives de son parti depuis le 22^e Congrès. « Nous n'avons pas le monopole des bonnes idées », ajoute-t-il.

Tournant décisif alors ?

Dans sa longue déclaration, intitulée « Pour une avancée décisive de la démocratie », le PCF affirme que sa perspective est bien « la prise en mains directe de leurs propres affaires par les travailleurs, les citoyens ». Il explique « qu'il s'agit d'avancer sur le chemin d'une gestion toujours plus

par quels organes (de contrôle, de pouvoir) les travailleurs, la population, pourront prendre en main l'élaboration du Plan et contrôler son exécution.

● Centralistes et autoritaires, les communistes ?

Au contraire, « nous voulons que les citoyens exercent le pouvoir », « en finir avec toute forme de pouvoir éloigné des citoyens », « rejeter les habitudes bureaucratiques », « favoriser l'initiative et l'intervention des citoyens », « remettre en question le principe hiérarchique et autoritaire », bref « inverser l'évolution historique », affirme la déclaration du PCF.

Comment ? Par la décentralisation et la démocratisation de l'Etat, tout simplement.

Le PCF ne rejette pas l'idée de « formes nouvelles de gestion directe et de participation des travailleurs », mais il n'imagine pas que la démocratie directe puisse surgir d'organes de pouvoir nouveaux qui dessaisissent l'Etat de ses prérogatives.

Outre qu'il laisse dans l'ombre bien des questions épineuses (la magistrature, la police, l'armée ?), le PCF ne va pas au-delà d'une perspective de « démocratisation » de la société.

Démocratisation de l'économie, démocratisation de l'entreprise, démocratisation de l'Etat. Pour le PCF, l'autogestion c'est cela.

Cette perspective gradualiste n'est, au fond, pas tellement éloignée de celle du Parti socialiste.

Considération tactiques ?

Les considérations tactiques ne sont, bien entendu, pas absentes de l'offensive menée actuellement par le PCF sur le thème de l'autogestion. Mais on avait tort de considérer le document diffusé par le PCF comme un simple instrument de propagande destiné à contrer le PS sur son propre terrain. Il ne s'agit pas d'un simple changement de vocabulaire.

Le PCF est obligé de tenir compte des aspirations nouvelles qui se font jour parmi les travailleurs et singulièrement parmi les travailleurs qu'il influence. Et aussi du succès de ses concurrents. C'est pourquoi il a été amené à infléchir ses perspectives, à y intégrer des revendications nouvelles, à remettre en cause certains schémas (et à en conserver d'autres), sans pour autant, il est vrai, réorienter fondamentalement sa politique.

Mais la crédibilité de cette évolution du PCF est grevée d'une lourde hypothèque : sa conception du parti. Comment préconiser la décentralisation, la démocratisation, le refus du principe hiérarchique dans la société, tout en maintenant le centralisme « démocratique » et l'interdiction des tendances dans le parti ?

Comment concilier l'option en faveur d'une démocratie pluraliste, le refus de « tout système de parti unique ou dominant », tout en proclamant que l'influence dirigeante du parti communiste est indispensable pour réaliser le socialisme ?

Tôt ou tard il faudra bien que ces questions-là soient, elles aussi, abordées.

Léo GOLDBERG ■

Bien avant la rupture de l'union de la gauche, le PSU s'était adressé à l'ensemble des organisations syndicales et politiques de la gauche afin de développer l'unité populaire, pour discuter notamment des réponses à apporter aux problèmes qui se poseraient à un gouvernement de gauche et promouvoir l'unité d'action contre la politique d'austérité du gouvernement Giscard-Barre.

Dans ce cadre, le PSU a rencontré la CGT, la CFDT, la CSCV. Les discussions menées avec le PCF ont conduit à un constat de convergences et de divergences (publié dans TS, n° 761).

Jusqu'à présent, le PS n'a pas répondu aux initiatives du PSU.

Aujourd'hui, compte tenu de la division des forces de gauche, et de la politique du pouvoir Giscard-Barre, des discussions avec le PS nous paraissent plus indispensables que jamais.

Nous souhaitons que des rencontres pour l'unité se développent à tous les niveaux et, en particulier, à la base, dans les entreprises et les quartiers, là où les travailleurs peuvent faire entendre leur voix. Mais de telles rencontres ne sauraient se développer sans confrontations fraternelles au niveau national. Voilà pourquoi, conformément à la résolution votée par notre récent conseil national de Limoges, nous nous adressons à nouveau au PS.

adresse au Parti socialiste

NOTRE Conseil national de Limoges a décidé de s'adresser au Parti socialiste avec lequel notre Parti regrette profondément de n'avoir pas de relations suivies depuis plusieurs années. Cette situation nous semble préjudiciable à la lutte commune contre la droite et le pouvoir et aux intérêts des forces qui combattent pour engager le pays sur la voie du socialisme.

Pour notre part, tout en estimant nécessaire de préserver notre autonomie politique, nous avons recherché de façon constante la discussion et l'unité d'action avec toutes les organisations du mouvement ouvrier et populaire. Nous avons parfois pu réaliser des accords à l'occasion de luttes sociales et politiques, notamment lors de la bataille des municipales.

La situation actuelle à gauche exige plus que jamais, nous semble-t-il, la confrontation fraternelle et la recherche de l'unité d'action.

CELA nous paraît d'autant plus nécessaire que les dernières années ont vu progresser les idées autogestionnaires, auxquelles se réfèrent nos deux organisations. Cependant, la perspective autogestionnaire ne s'exprime pas seulement dans des idées, mais dans des pratiques, auxquelles participent des forces très diverses qu'aucun parti ne représente dans leur ensemble. Nous pensons que cette diversité est liée à la perspective autogestionnaire elle-même. Aussi nous paraît-il nécessaire que toutes ces forces puissent avoir entre elles des confrontations et des actions communes. Les débats que nous souhaitons avoir avec votre organisation s'inscrivent dans cette perspective.

Engagés dans un combat commun pour la victoire des forces de gauche, nous devrions approfondir entre nous les grandes questions que se posent les travailleurs et le sens des aspirations qui se font jour dans le mouvement des femmes, des écologistes et des minorités nationales, et auxquelles un gouvernement de gauche aura à répondre.

LES travailleurs exigent une véritable alternative à la politique d'austérité pratiquée par la droite. Le débat entre nous pourrait porter sur le type de croissance à rechercher par un gouvernement de gauche, en particulier sur la question de la politique énergétique et sur les finalités de la production.

Il pourrait aussi porter sur un autre point intimement lié au précédent : quels nouveaux pouvoirs pour les travailleurs ? Il y aurait donc lieu de confronter nos points de vue sur les nationalisations (leur étendue et leur contenu), les coopératives, etc...

NOUS suggérons également de discuter de la politique des salaires et des revenus que devrait pratiquer la gauche au pouvoir. Les travailleurs exigent de nouveaux rapports sociaux, c'est dans cette perspective que pourrait être abordée notamment la question de la hiérarchie, qui n'est pas seulement pour nous un problème salarial.

Il nous paraît indispensable d'aborder aussi la question des institutions. La gauche pourrait-elle promouvoir de profondes réformes de structures dans le cadre des institutions actuelles ?

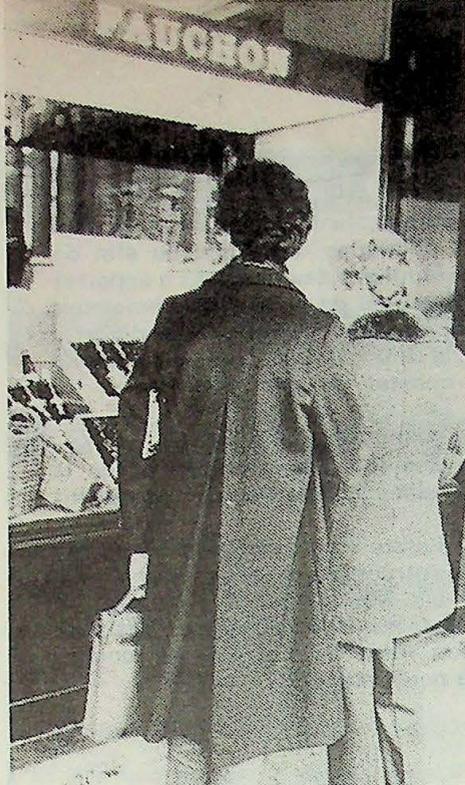
Un débat sur la politique internationale nous apparaît également nécessaire (notamment sur la politique européenne). Ce débat ne saurait être détaché de la question de la défense et en particulier de celle du choix ou du refus de la force de frappe.

NOS rencontres devraient aussi avoir d'autres objectifs plus immédiats qui s'avèrent aujourd'hui plus que jamais indispensables après l'interruption de discussions entre partis de l'union de la gauche : promouvoir et rechercher l'unité d'action de toutes les forces politiques et syndicales de la gauche, en particulier pour défendre l'emploi, le niveau de vie et les salaires des travailleurs face au chômage, à l'inflation et à la régression du pouvoir d'achat.

De telles rencontres permettraient, pensons-nous, de dégager des convergences et de cerner les divergences. Elles contribueraient à renforcer le combat contre la droite et à relancer la dynamique unitaire.

C'est dans cet esprit que le PSU s'adresse à vous en espérant que compte tenu de la situation actuelle des discussions entre nos directions vont s'engager le plus rapidement possible et des relations fraternelles s'établir entre nos deux partis.

Le Bureau national du PSU ■



voyage obscur au pays de l'inégalité

Le rapport du CERC révèle que tous les Français se sont sensiblement enrichis depuis vingt ans. Mais qu'il a fallu mai 68 pour que s'amorce une lente — trop lente — réduction des inégalités.

Après 25 ans de croissance économique jugée remarquable, l'inégalité entre salariés est toujours aussi forte en France. Après 25 ans de sophistication croissante des instruments statistiques et comptables, de généralisation de l'informatique, la connaissance des revenus et des patrimoines est toujours aussi floue.

C'est ce que permet de constater le très officiel rapport du Centre d'étude des revenus et des coûts sur « les revenus des Français ». Rapport demandé il y a un an par Barre qui jugeait nécessaire, avant d'agir sur « les structures de la société française », d'avoir une connaissance plus précise de la situation et de la répartition des revenus et des patrimoines des Français. En aurait-il vraiment l'intention, qu'il lui faudra attendre le prochain rapport pour posséder une information plus « opérationnelle ».

Encore un an de gagné, se dira une certaine bourgeoisie. En effet, note le CERC, s'il est possible de calculer, à l'intérieur de la catégorie des salariés, des moyennes des salaires des cadres et des ouvriers, par contre la dispersion des revenus les plus hauts aux revenus les plus bas est beaucoup moins connue, surtout à ses extrémités. De même « dans le domaine de la redistribution, les données actuellement connues ne permettent pas l'évaluation la plus intéressante : celle de la ponction sur

les revenus supérieurs à la moyenne et de l'allocation aux revenus inférieurs ». Bref, c'est toujours le règne du secret : situation due, certes, à la complexité des phénomènes à mesurer ; mais surtout à l'absence de volonté politique en la matière.

Et pour cause ! Les seules données sûres font déjà apparaître tant de scandales dans la distribution des richesses produites, qu'on imagine aisément la caractère explosif d'une information complète.

Ce qui frappe tout d'abord c'est l'ampleur des inégalités : en 1976, 34 % des salariés gagnaient moins de 2000 F par mois, 56,5 % moins de 2500 F. Les chiffres sont éloquentes. Il faut rappeler que 80 % de la population active française est actuellement composée de salariés.

L'évolution des inégalités fait apparaître que les différences de salaires se sont accrues régulièrement de 1950 à 1967 mais diminuent légèrement — les événements de Mai et les accords de Grenelle aidant — depuis 1968 : cette dernière évolution a fait les gros titres de la presse de droite qui y trouve une raison d'espérer que le libéralisme arrivera à désamorcer les bombes qu'il se met sous les pieds. Mais elle ne doit pas masquer la constance des écarts en longue période : En 1976, le salaire moyen « cadre supérieur » était 3,8 fois plus élevé que le salaire moyen ouvrier ; il était également de 3,8 fois plus élevé en 1951.

De plus il apparaît clairement que les bas salaires n'ont pas encore rattrapé le retard qu'ils avaient pris entre 1955 et 1967.

Ventilation des salariés à temps complet
suivant le montant de leur salaire net mensuel en 1976

Salaire net en F/mois	Moins	2000 à	2500 à	3000 à	4000 à	5000 à	Plus de	
	de 2000 F	2500 F	3000 F	4000 F	5000 F	6000 F	6000 F	
Agriculture (1)	61	24	10	4	1	—	—	100 %
Industrie, commerce et service (2)	37	22	14	15	5	3	4	100 %
Fonction publique (agents de l'Etat) (3)	10	26	23	26	9,5	2,5	3	100 %
Ensemble de ces 3 groupes	34	22,5	15	16	5,5	3	4	100 %

(1) Salariés agricoles ni logés ni nourris.

(2) La première tranche contient 2 à 3 % de salariés qui en fait touchent un salaire supérieur à 2000 F.

(3) Cette répartition ne tient compte que des primes budgétaires et minimise donc quelque peu les effectifs des tranches supérieures.

Constance également des inégalités de salaires entre hommes et femmes. Depuis 25 ans, note le CERC, dans l'industrie, le commerce et les services, le salaire annuel moyen des femmes est inférieur d'un tiers environ (33 %) à celui des hommes.

Selon le CERC, 790 000 personnes salariées du commerce et de l'industrie, se trouvaient en 1977 en dessous de l'équivalent mensuel du SMIC (1530 F) ; parmi elles, 150 000 apprentis et 200 000 jeunes travailleurs ou handicapés. A moins de 2000 F par mois, y compris les salaires inférieurs au SMIC, on trouve fin 1977 environ 4 millions de salariés. Quant aux non-salariés le CERC estime qu'ils sont quelque 600 000 (agriculteurs, commerçants...) à gagner moins de l'équivalent de la barre des 2000 F mensuels retenus pour les salariés. Il faut encore ajouter les quelques 2 millions de personnes âgées qui ne disposent pour ressource que du « minimum vieillesse » (9000 F par an au 1^{er} janvier 1977).

Pour le CERC, qui souligne ici les profondes carences de l'information statistique, ce sont près de huit mille foyers qui se trouvent en 1977 au-dessus d'un seuil de 1,05 à 1,35 millions de francs nouveaux par an. Et encore ajoute-t-il, « à supposer que nous connaissions avec exactitude les hauts revenus, l'interprétation à en tirer ne serait pas évidente pour autant ; ceux qui reçoivent

un revenu élevé sont souvent aussi ceux qui détiennent un patrimoine important, et les services que leur rend ce patrimoine peuvent être considérés comme s'ajoutant au revenu pour contribuer à leur niveau de vie ». Autrement dit, les privilèges se cumulent et l'absence d'informations ne permet pas d'en mesurer la portée.

1976 : revenus de la propriété : 92 milliards de francs (dont 20 milliards de loyers). Nombre de bénéficiaires : inconnu. Ainsi commence le chapitre du rapport du CERC consacré aux « Revenus du patrimoine » dans lequel il se borne à rappeler les résultats d'enquêtes antérieures. Desquelles il ressort qu'en 1975 la valeur moyenne du patrimoine brut (sans retrancher l'endettement) aurait été de 187 000 F par ménage, ce qui doit correspondre à la fin de 1977 à 230 000 F.

Mais cette moyenne recouvre une répartition très inégale : 50 % des ménages détiennent à peine 3 % du patrimoine total alors que 10 % en possèdent la moitié. La liaison entre revenu et patrimoine est évidente : les ménages dont le revenu est inférieur à 10 000 F par an ont en moyenne un patrimoine de 120 000 F environ, alors que ceux dont le revenu est supérieur à 100 000 F ont en moyenne un patrimoine de 700 000 F.

M. ANVERS ■

conférence nationale entreprise

Réalisme, sérieux, bon approfondissement des orientations et de la pratique, telles étaient les impressions qui prévalaient pour tous les camarades à la fin de la 6^e Conférence nationale entreprises du PSU, tenue à Dijon ce week-end dernier. Venant dans un

solide et a un écho. Qu'elles soient en faveur d'une autre unité prenant en compte les réels problèmes de la classe ouvrière, des perspectives autogestionnaires, du contrôle et du pouvoir des travailleurs, notre propagande et nos actions « passent », sont



Photo E. Kagan

calendrier déjà fort chargé (conseils fédéraux, nationaux, états-généraux, collages...), elle a rassemblé cent délégués de groupes et sections d'entreprise. Sur la base de trois rapports (parus dans « Luttés » n° 9) : *les revendications d'aujourd'hui, point de départ d'une dynamique de transition vers le socialisme ; pour le contrôle ouvrier et le pouvoir des travailleurs ; produire autre chose et autrement*, le travail des commissions a été très riche.

Si une confirmation de l'homogénéité du PSU autour de sa stratégie de l'unité populaire et du regroupement des autogestionnaires devait être faite, elle a été, à Dijon, éclatante.

Aujourd'hui, malgré les problèmes, notre intervention dans les entreprises devient



comprises. Même minoritaires, nos conceptions sont écoutées par les travailleurs et suscitent débats et réactions.

Est-ce à dire que tout baigne dans l'huile, que les adhésions vont pleuvoir ? Rien n'est facile. La logique du plan Barre, de l'attente de 1978 et de la division de la gauche a pesé et pèse encore sur les luttes sociales. La crise, et le chômage provoqués par les capitalistes ont contribué à en changer les conditions. Mais la mobilisation sociale demeure la nécessité de l'heure pour permettre une défaite de la droite et une rupture avec le système capitaliste. Le PSU peut y jouer un rôle essentiel.

Structurer le secteur, lui donner toute son efficacité pour militer dans l'entreprise, voilà qui y aidera. Les échanges par branche, l'appui que permettra *Luttés* et *TS*, une meilleure prise en charge des autres structures du parti, l'appuieront. Quant aux décisions prises par la CNE, la résolution dont nous publions des extraits ci-dessous les résume (1). De plus un appel à l'adhésion à populariser a été élaboré. Ils serviront à appliquer dans les entreprises les orientations générales votées à Limoges, à démontrer la force et la validité de l'unité populaire et de l'autogestion.

Y. SPARFEL ■

(1) Ce court compte-rendu de la CNE sera complété la semaine prochaine dans *TS*. Les rapports des travaux et textes complets paraîtront dans *Luttés* et dans un *PSU-Documentation*.

propositions pour agir immédiatement

Réunis à Dijon en Conférence nationale les 26 et 27 novembre, les militants du secteur entreprise du PSU ont confronté leurs luttes et précisé ensemble le sens de leur action. Après avoir rappelé la situation désastreuse des travailleurs aujourd'hui (Plan Barre, chômage, développement des inégalités, refus de négocier du pouvoir et du patronat), analysé les fondements de la crise et de la désunion de la gauche, la

résolution adoptée à la Conférence avance les propositions du PSU.

Des revendications offensives...

- *Les 35 heures pour réduire le chômage.* Seule la réduction du temps de travail et des cadences (35 heures, abaissement de l'âge de la retraite, extension des congés payés),



Photo D. Maillac

La Sonacotra hors la loi

Ils se battent depuis deux ans. Pour faire reconnaître leur statut de locataires. Pour la liberté d'expression dans les foyers. Contre la hausse incessante du prix de journée dans les foyers (6 hausses entre 1971 et 1975, soit plus de 50 % d'augmentation) — une bataille qu'on pourrait croire conforme aux objectifs des plans Barre, non ? Et bien, non. Les résidents en grève des foyers SONACOTRA se font des illusions s'ils le croient.

Une scandaleuse ordonnance de non lieu vient d'être rendue par le tribunal de grande instance de Paris sur le problème des prix illicites pratiqués par la SONACOTRA. Ce tribunal est catégorique : contrairement au citoyen, la SONACOTRA peut ignorer la loi sur le contrôle des prix, de bonne foi. Pourquoi ? Parce que son conseil d'administration comprend les représentants du ministère des Finances, de l'Intérieur et du Travail ; en raison aussi de l'extrême spécificité des logements qu'elle met à la disposition des travailleurs immigrés !

En fait, cette société, sur laquelle Claudi Petit, ancien ministre, a régné pendant 18 ans, a toujours considéré qu'elle constituait un Etat dans l'Etat. Et s'est octroyé le droit de déroger au droit commun tant sur le problème des prix que sur celui des normes de sécurité dans les foyers.

Saisie par les résidents, la cour d'appel infirmera-t-elle, le 2 décembre prochain, le jugement du tribunal de grande instance de Paris ? Le gouvernement n'a encore jamais osé écrire noir sur blanc que la spécificité du logement des immigrés exige la création d'une catégorie juridique spéciale.

Locataires comme les autres

Pourquoi les organisations syndicales tentent-elles, avec un succès mitigé d'ailleurs, de négocier avec la direction de la SONACOTRA un « contrat de résidence » ou « contrat d'hébergement individuel » et un projet de convention d'établissement qui organise la vie dans les foyers ? Les résidents doivent être considérés comme des locataires comme les autres. Il n'y a pas de raison pour leur imposer un contrat particulier discriminatoire.

La solution du conflit avec la SONACOTRA passe à court terme par une négociation entre la SONACOTRA et le comité de coordination des foyers en grève qui représente plus de 15 000 résidents grévistes.

Le PSU lutte pour le droit d'association et les droits politiques des travailleurs immigrés. C'est ainsi que les luttes d'immigrés menées en commun avec la classe ouvrière française pourront porter leurs fruits. Ainsi qu'on pourra liquider le paternalisme qui sévit encore à gauche et même à l'extrême gauche (y compris au PSU), où l'on préfère souvent nourrir de « bons sentiments » à l'égard des immigrés plutôt que de les aider à obtenir les moyens de lutter pour leur propre émancipation.

accompagnée d'une réorganisation des tâches et d'une remise en cause de la division du travail (donc d'une croissance des effectifs), peut permettre de réduire rapidement le chômage. A partir de là, peut s'engager une autre répartition des temps de travail, de loisir et de formation sur toute la durée de la vie. S'en remettre à une croissance élevée, d'ailleurs aléatoire, détériorerait les conditions de vie et de travail.

● *Défendre l'emploi en sauvegardant l'outil de travail.* Pour s'opposer au bradage des entreprises et des secteurs professionnels menacés par la restructuration capitaliste (commandée en grande partie par la nouvelle division internationale du travail), il faut combattre contre tous les licenciements, et, pour les entreprises en difficulté, il s'agit de relancer l'activité, de leur assurer un large soutien populaire et de coordonner leurs luttes.

● *De larges nationalisations sous contrôle ouvrier* sont nécessaires pour réorienter l'économie en fonction des besoins et à travers une planification autogestionnaire. Elles doivent se faire à l'initiative des travailleurs et sans indemnisation pour les capitalistes.

● *Relever d'abord les bas salaires.* Cela est prioritaire pour lutter de manière conséquente contre la hiérarchie ; d'abord relèvement du SMIG à 2400 F et répercussion jusqu'à 3500 F ; ultérieurement, des augmentations uniformes pour tous. La garantie de pouvoir d'achat doit en tout état de cause exister jusqu'à un salaire de 3 fois le SMIG. L'objectif c'est d'arriver rapidement à un écart maximum des revenus de l'ordre de 1 à 5.

S'appuyant sur des pratiques collectives de contrôle...

La pratique de contrôle ouvrier, sur les capitaux et le crédit, sur les prix comme sur l'outil de travail, c'est déjà une rupture avec la légalité capitaliste. Mais l'auto-organisation des travailleurs, la pratique du fait accompli ne peut se développer pleinement que pendant une période de rupture. Une victoire électorale de la gauche, peut par exemple, ouvrir les perspectives nouvelles, rendre possible, en évitant la cogestion, le développement d'organes nouveaux du pouvoir des travailleurs (ce qui suppose partout l'extension des droits syndicaux) :

● *Dans les entreprises nationalisées,* des conseils d'administration à majorité ouvrière (travailleurs de l'entreprise, plus travailleurs des branches en amont et en aval).

● *Dans toutes les entreprises des conseils*

d'ateliers, qui permettent de discuter sur l'organisation du travail, et les choix économiques de l'entreprise. Ces conseils devront prendre des décisions concernant la gestion dans les entreprises nationalisées. Selon le rapport de force ils pourront s'étendre dans le secteur privé et y seront cette fois limités au contrôle.

● *Les organes syndicaux* demeurent en tout état de cause au niveau de l'atelier le moyen privilégié de lutte pour les travailleurs. Ils n'ont pas à jouer un rôle direct dans la nomination des organes de gestion (conseils d'administration, conseils d'atelier).

● *Dans chaque région, des comités locaux pour l'emploi* composés de délégués ouvriers, d'associations locales et d'élus locaux qui posent les problèmes d'ensemble de l'emploi régional et constituent un important organe d'une planification autogestionnaire.

... Pour produire autre chose et autrement

Déjà expérimenté dans les conflits, l'élaboration collective d'une nouvelle organisation du travail, de nouveaux produits, cette fois socialement utiles, est possible. Cette recherche manifeste la volonté d'en finir avec la logique productiviste, d'intégrer les soucis écologiques d'un point de vue de classe. Cela conduit à définir une croissance avec un contenu différent, une croissance qui ne se mesure plus en pourcentage du produit national brut, mais en satisfaction des objectifs revendicatifs.

La résolution s'achève par un appel à militer dans l'entreprise, à y renforcer le PSU dans le respect de l'autonomie syndicale. Elle précise que l'activité de militants du PSU doit s'orienter dans les mois qui viennent vers une bataille pour une plateforme d'unité d'action, des débats unitaires sur l'échéance de 1978 et l'auto-organisation des travailleurs.

SKI DE FOND

Sur le Haut Plateau Ardéchois, initiation ou perfectionnement au ski de fond. Deux semaines spéciales (29.1 au 5.2.78 et 5 au 12.2.78) pour 450 F absolument tout compris, même vin à gogo. D'autres possibilités en mars. Demander la brochure détaillée à : CENTRE-ECOLE DE SKI DE FOND - 07510 USCLADES.

Montefibre : le sursis

Ils se battent depuis quatre mois. Le 7 novembre, les syndicats les invitent à reprendre le travail. Mais la reprise s'effectue en ordre dispersé et, pour lutter contre les licenciements annoncés, les ouvriers continuent la grève dans l'usine.

Saisi, le 10 novembre, le tribunal de grande instance d'Épinal se prononce sur une double plainte : celle de la direction reprochant à 11 délégués syndicaux d'entraver la liberté du travail et celle de l'intersyndicale dénonçant la violation du fonctionnement du comité d'entreprise. La « justice » donne son feu vert à la procédure d'expulsion des délégués, ce qui est fait par une compagnie de CRS le 15 novembre à 4 h 30. Mais les travailleurs ayant décidé de continuer la grève sur le tas pour protester contre cette expulsion, les CRS campent dans l'usine. Piquet de grève devant les portes de Montefibre : seuls 4 ou 5 salariés reprennent le travail.

Poursuivant sa logique de démantèlement, la direction décide, le 16 novembre, de fermer l'atelier CORD. Lors d'une réunion avec l'intersyndicale, le 18, elle repousse les quatre préalables que cette dernière met pour toute reprise du travail : départ des forces de l'ordre, annulation du jugement d'expulsion des délégués, nouvelle réunion du comité d'entreprise pour poursuivre le débat entamé le 25 octobre sur le plan de la direction, redémarrage immédiat de l'atelier nylon Cord.

C'est le lendemain que la direction opère un véritable coup de force en faisant arrêter toutes les installations de l'usine. Cela équivaut, à cause de la sophistication d'un matériel qui ne peut fonctionner qu'en « continu », à un début de liquidation totale.

Le dimanche 20 novembre, la direction générale de Montefibre annonce le retrait des CRS. Elle accepte que les délégués expulsés aient accès à l'entreprise et puissent exercer leurs fonctions (sans pour autant annuler le jugement de référé). De ce fait, le dimanche au soir, l'intersyndicale propose la reprise mais souhaite de nouvelles discussions sur les préalables qu'elle a toujours posés.

Après de nouvelles péripéties — une sombre affaire de sabotage —, la reprise a eu lieu le 23. Mais chacun demeure prêt à toute action éventuelle en fonction des résultats des négociations qui reprennent le 25 novembre avec la direction. Lors de cette rencontre les syndicats demandent le paiement à 100 % des heures de lock-out, celui intégral des salaires depuis le 16 août (date de mise en place des équipes de sécurité

dans l'usine occupée), la renonciation à l'expulsion des délégués. La direction de Montefibre recule une nouvelle fois puisqu'elle décide le versement des salaires à 100 %, du 16 août à l'appel à la grève du 21 novembre, de programmer une réunion de CE le 30 novembre (ou le 1^{er} décembre), date à laquelle elle soumettra une nouvelle fois son plan, d'augmenter les salaires de

PRATIC : ON FERME !

1973 : à Romans, Salamenders - 300 salariés - disparaît à l'issue d'un long conflit. 1977 : à Clérieux, dans la même région, l'usine Pratic — 205 employés qui occupent l'usine depuis juillet dernier — ferme à son tour et le tribunal des référés de Valence vient d'ordonner l'expulsion des locaux.

Pour les travailleurs de Pratic cette mesure n'est pas une surprise : les licenciements étaient annoncés le 30 juin 1977. Depuis, le personnel ouvrier et employé occupe l'usine. Pour s'opposer à sa fermeture. Pour exiger la poursuite de l'activité. Surtout pour empêcher le démantèlement de l'outil industriel : les machines demeurent toutes en état de fonctionnement : elles intéressent le patronal local.

Pourtant, la mauvaise gestion de la direction n'explique pas seule la décision de fermeture. L'entreprise ne bénéficiait-elle pas d'ailleurs d'une commande de 45 000 paires de chaussures ? Pratic semble bien faire les frais d'une politique patronale qui concerne toute l'industrie de la chaussure : brader, réduire l'activité de cette branche en France, l'importation de produits étrangers permettant de plus grands profits. Les difficultés des autres entreprises romaines l'attestent : licenciements partiels, réductions du personnel par le non-remplacement des départs en retraite ou volontaires, chômage partiel, repli sur l'activité de sous-traitance (aisément « liquidable » en cas de conjoncture difficile) sont monnaie courante.

Récemment, les ouvriers ont remis en fonctionnement les chaînes de fabrication. Ils ont ainsi fabriqué 250 paires de chaussures pour les sinistrés du département du

2 % en décembre et en février, d'accorder des heures de délégation supplémentaires aux militants syndicaux en novembre et en décembre.

Toutes ces concessions étonnent après tant d'intransigeance. Il semble bien que la décision de continuer à faire tourner l'usine jusqu'en février soit liée à la volonté des pouvoirs et notables locaux. Ceux-ci, dans ce département qui élit régulièrement quatre députés pour la majorité, craignent un bouleversement en mars 78. Les Vosges subissent de plein fouet la restructuration du textile. Les licenciements et fermetures s'accumulent. Le climat social pèsera donc sur les élections. Tous les partis de gauche se sont rangés aux côtés des ouvriers de St Nabord.

Le temporaire recul de la Montedison, bousculée depuis quatre mois par les 1 039 travailleurs de St Nabord, permettra à l'intersyndicale de continuer à exiger l'annulation des 283 licenciements annoncés. La multinationale demeure cependant décidée à liquider à terme (après mars 78 ?) puisqu'elle s'est déclarée prête à communiquer aux syndicats toute offre faite par un éventuel acheteur. La solidarité, la popularisation de ce conflit doit donc se poursuivre. Le PSU des Vosges y est très actif.

Correspondance ■

Gers (ces chaussures seront distribuées par la CGT, seul syndicat dans l'entreprise, en signe de solidarité avec ceux qui ont le plus souffert des inondations). A cette occasion, la municipalité de Romans (PS-PCF) a apporté son soutien financier pour l'achat de matières premières. Depuis que l'occupation a commencé, les ouvriers de Pratic ont surtout cherché à faire connaître leur situation : défilés, manifestations diverses (entre autres à l'occasion de la foire-exposition), journée portes ouvertes. L'objectif ? Faire prendre conscience aux travailleurs de la chaussure et aux habitants de Romans, attachés à une industrie qui fait le renom de leur ville, qu'ils sont tous concernés par la menace de fermeture définitive de Pratic : elle servirait de test au patronat de la chaussure et encouragerait la liquidation d'autres entreprises.

Correspondance ■



Photo AFP



Photo D. Maillac

la révolte des éducateurs toulousains

Les éducateurs en formation veulent être des travailleurs à part entière. Et posent le problème d'un certain contrôle social dangereux.

Depuis trois ans, ils signent des pétitions, constituent des délégations, amorcent des négociations, organisent des manifestations. Auprès des écoles. Auprès de la Direction Départementale de l'action sanitaire et sociale. Auprès des fédérations d'employeurs. Auprès du ministère du Travail et de la Santé. En vain. Du coup, ils se fâchent. Occupent les écoles. Et jusqu'à l'église de la Taur le 9 novembre, à Toulouse, d'où, dès le lendemain, la police les expulse. Sans se décourager, ils investissent, le 14 novembre le Centre de formation Saint-Simon.

Educateur en formation : travailleur à part entière

Mais qui sont-ils ces énergumènes ? Une cinquantaine d'éducateurs spécialisés et moniteurs-éducateurs en formation préposés aux handicapés physiques et mentaux, aux inadaptés et à la petite enfance. Leur but : obtenir une amélioration de leur situation matérielle et de leurs conditions de travail. Bataille en deux temps :

— Dans l'immédiat, ils entendent corriger les inégalités dans les aides financières à la formation qui leur sont allouées : entre celui qui ne touche rien, celui qui bénéficie d'une bourse d'état de 150 F et celui qui

obtient 600 F par mois, les écarts sont grands. Alors ils demandent que soit supprimée toute restriction à l'attribution des bourses de promotion sociale, et allouées à tous les autres des bourses d'Etat « aux quatre quarts », payées en début de trimestre. Ils veulent aussi que les fonds de bourses récoltés par le ministère auprès des employeurs soient redistribués à tous ceux qui sont en première année de formation.

— A plus long terme, ils exigent que leur soit reconnue la qualité de travailleur à part entière : qu'on ouvre des négociations sur l'attribution d'une rémunération indexée sur le SMIG et sur l'élaboration d'un statut unique de « travailleur social et sanitaire en formation » ; qu'une convention nationale de stage règle leurs conditions de travail durant les stages pratiques ; qu'un droit syndical — comportant un droit de regard sur la formation et un droit de critique de l'idéologie véhiculée par les centres de formation — leur soit reconnu.

Les dangers de la protection sociale

Au-delà de cette bataille somme toute classique, deux débats sont ouverts :

— L'un sur le rôle des femmes dans le secteur de l'aide sanitaire et social — un secteur qui n'en finit plus d'exploiter les qualités de dévouement, de patience qui sont l'apanage du sexe paraît-il.

— L'autre sur les dangers d'un certain contrôle social qui est, de plus en plus, la rançon de la « protection sociale ». Sous couleur de prévenir, aider, soigner, on fiche, on place, on surveille, on encadre, de la naissance à la mort, tous les dissidents aux normes médico-sociales. Un contrôle qui s'exerce à travers un enchevêtrement d'organismes et de procédures qui vont des fiches scolaires de Monsieur Haby aux établissements de soins hospitaliers, en passant par les directions départementales de l'aide sanitaire et sociale, les réseaux de prévention et d'assistance sociale, les formulaires de la Sécurité sociale et les réglementations du travail. Un contrôle dangereux, qu'évoquait Michel Foucault dans le dernier numéro de *Tribune Socialiste* quand il parlait d'un nouveau type de pouvoir moins fait pour surveiller et punir que pour protéger et... contraindre.

C.D.

Informations fournies par les syndicats CGT et CFDT et par les non-syndiqués des travailleurs sociaux en formation, de Toulouse

quand la CDC licencie

La Caisse des dépôts à son tour rentabilise ses activités alors qu'elle vit de l'épargne populaire.

C'est une action importante qu'on engage les sections CFDT, CGT, FO des bureaux

d'études d'urbanisme et d'équipement Bureaux d'études de la SCET, filiale de la Caisse des dépôts. Importante car à travers le refus des projets de licenciement collectif de 36 travailleurs, c'est l'ensemble de la politique de rentabilisation des activités de la Caisse des dépôts (CDC) qui est mise en cause par les syndicats. La CDC, qui vit sur l'épargne populaire, a adopté les règles du système dans lequel nous vivons et a abandonné l'intérêt collectif pour développer ses pratiques mercantiles. Cela a conduit à la transformation des filiales en sociétés anonymes tenues de dégager la rentabilité la meilleure. Cela a encore conduit, dans les bureaux d'études, à l'abandon progressif d'une nécessaire politique de recherche et d'investissements intellectuels. Ce ne sont donc pas les besoins réels de la population et des collectivités locales qui déterminent l'orientation du groupe CDC.

La Caisse des dépôts, c'est un empire qui gère, fort peu démocratiquement, des fonds qui proviennent pour la plus large part de la collecte de l'épargne par les caisses d'épargne (PTT et CNE) et dont le montant équivaut à celui du budget de l'Etat. Les dépôts en caisse d'épargne ont fortement augmenté ces dernières années de crise, malgré la différence entre le taux de rémunération des livrets (6,5 %) et le taux d'inflation (10 % au moins). C'est le fait de très nombreux ménages qui ne disposent que de ce moyen pour tenter de protéger, autant que possible, leurs économies de l'inflation.

Que fait la Caisse de cet argent ? La stabilité des dépôts permet la « transformation » de cette épargne liquide en prêts à long terme attribués à des conditions avantageuses du fait de la faible rémunération des dépôts. Le capital que représentent les prêts de la CDC a longtemps servi à financer essentiellement des secteurs non rentables pour les capitaux privés : logement social et équipements.

L'activité de la CDC, dans le domaine du logement, épouse grosso modo celle de l'évolution d'ensemble de ce secteur : elle oriente ses financements vers le logement non strictement social et plus rentable.

Quant aux équipements collectifs, ils représentaient le poste le plus important des emplois de la CDC. Ils arrivent aujourd'hui en seconde position derrière le logement. Depuis plus, en 10 ans, la CDC s'est constituée un portefeuille considérable de valeurs mobilières (6,7 milliards F d'actions, et 52,5 milliards d'obligations). Ce qui constitue un soutien non négligeable au marché financier.

Ces activités tournées de plus en plus vers la recherche de la rentabilité portent leurs fruits : 360 millions de F de « marges brutes d'autofinancement » (bénéfices) en 1971 : 813 millions en 1976. Mais cela ne semble pas lui suffire. Prise dans sa logique de recherche du profit maximum, la CDC veut réorganiser ses filiales sur le dos des travailleurs (SCIC, SCET, Bureaux d'études) et licencier 36 d'entre eux. Affaire à suivre.

M.A.

les Ulis aux Ulissiens

Les Ulis dans l'Essonne ? C'est la dernière née des communes de France. Un puzzle constitué de fragments de Bures-sur-Yvette et d'Orsay. Des tours, des HLM, des résidences, des pavillons, un reste d'ancien village, des routes, des autoroutes, l'inévitable super-marché... Et une action municipale qui ouvre la voie à l'imitation, à l'imagination — et à l'autogestion ?

La municipalité élue en 1977, qui n'est pas la *nouvelle* municipalité, mais la *première*, est une municipalité de gauche. Il lui faut prendre en charge une situation difficile. Le budget qu'elle vote envisage d'utiliser les excédents que la Société immobilière retire de la vente des immeubles, à des fins sociales (défraiement de travailleurs communaux et d'agents scolaires en particulier). Mais le département de l'Essonne exige que des sommes importantes soient consacrées aux travaux routiers. Du coup, le budget des Ulis est en déséquilibre de 5 millions de francs environ, à cause de dispositions qui avaient été prises en vertu de promesses préfectorales. Promesses qui n'ont pas été tenues.

Comment faire pression sur la préfecture, l'obliger à accepter la responsabilité politique qu'elle a prise et permettre, par une subvention, de rétablir l'équilibre du budget ? La municipalité joue l'unité populaire. Et marque des points.

Péage fictif sur l'autoroute

● Premier round : l'affaire de l'autoroute. L'idée vient des conseillers municipaux PSU (deux sur un total de 27). Ils proposent d'établir sur l'autoroute F 18, qui va de Chartres et Orléans, un « péage » fictif, destiné à bloquer la circulation pendant une demi-heure et, surtout, à attirer l'attention. A la municipalité, les communistes sont plus que réticents, les socialistes favorablement disposés mais soucieux de ne pas apparaître « irresponsables ». La majorité du conseil décide pourtant de lancer la manif malgré l'interdiction préfectorale. C'est qu'aux séances du conseil municipal assistent de deux à trois cents Ulissiens passionnés qui font la liaison entre l'assemblée élue et le reste de la population : c'est d'ailleurs là le ressort de toute l'affaire. Ces centaines de personnes interviennent, donnent leur avis et sont écoutées et entendues au cours des délibérations.

Le samedi 1^{er} octobre, le faux « péage » est installé. Une ambulance est prête en cas de besoin, des panneaux d'affichage, des bornes canalisant les voitures assez longtemps d'avance. Un vaste cortège, conseillers municipaux en tête avec leurs écharpes,

se rendent au lieu de blocage des voitures, pour une prise de parole et des distributions de tracts explicatifs. Seule bavure : au dernier moment, les élus communistes se retirent de l'opération. Mais non les militants, dont certains restent là. Quant aux CRS, ils demandent... si l'on est « sûr de la bonne marche de l'affaire », et se retirent eux aussi. FR 3, prévenue, couvre la manifestation : cinq minutes d'antenne.

Et le Préfet se rappelle soudain qu'il a

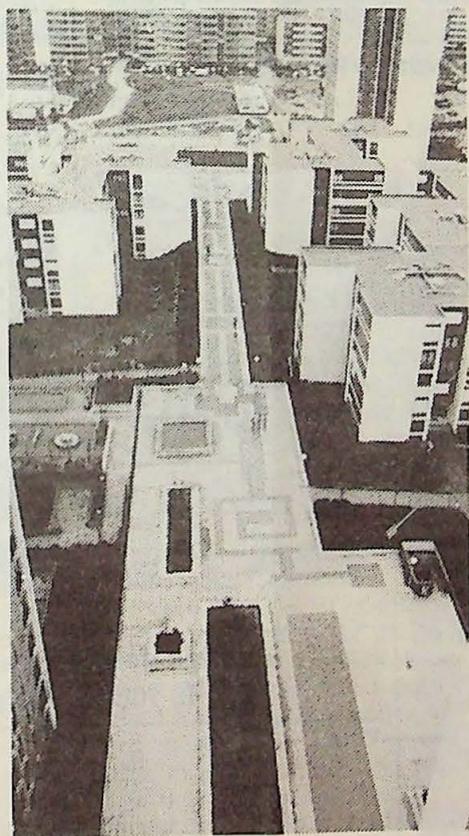


Photo DR

oublié de payer le terrain de l'autoroute — propriété de la commune ce qui a d'ailleurs favorisé l'affaire.

Culture spontanée contre culture dirigée

● Second round : l'affaire mini-Beaubourg. Les Ulis se trouvaient, jusqu'à vendredi

25 dernier, menacés de devoir accepter l'implantation autoritaire d'une sorte de petit Beaubourg de 24 millions de francs, sur lesquels l'Etat aurait payé 14 millions, le reste étant à la charge de la ville. Avec des frais de fonctionnement de 3 800 000 F par an. La municipalité se divise : les communistes sont favorables, tout comme les élus MRG ; les socialistes sont réticents ; le PSU est contre : pourquoi construire aux Ulis, où l'animation culturelle spontanée est très florissante (il y a l'Office d'animation, ACTE, la Fédération, le Conservatoire, l'OGESE, la MJC, tous centres d'activité culturelle qui ne doivent pas leur existence à des décisions venant de l'extérieur) un établissement de ce genre ? Une salle de mille places pour des manifestations de qualité choisies par les Ulissiens et un effort en direction de la Maison de la Culture le remplacerait avantageusement. Et coûteraient moins cher aux Ulissiens.

Séance décisive du conseil municipal le 25 novembre. Comme d'habitude et mieux encore, le public est très nombreux : plusieurs centaines de personnes. Les débats durent jusqu'à 5 heures du matin. Les arguments mis en avant font largement part à la capacité d'auto-organisation de la population et à une volonté d'éviter les ingérences du pouvoir : accepter le Centre d'animation culturelle proposé, c'est accepter de tout devoir au pouvoir, accepter un établissement qui ne sera pas géré par les Ulissiens, qui devra accueillir des spectacles et des manifestations élitistes sans rapport avec la vie culturelle souhaitée par la population...

Dès 4 heures, la décision est prise : 14 voix pour la motion PSU/PS, 11 contre et 2 abstentions.

La géothermie pour se chauffer ?

● Une troisième opération est en cours : elle concerne le nucléaire et pourrait donner lieu à certaines activités exemplaires, elle aussi.

La municipalité a été informée que le CEA, à Saclay, mettait au point un réacteur nucléaire de 100 mégawatts, pour le chauffage du Centre d'études nucléaires, réacteur pouvant être le prototype de réacteurs destinés à chauffer des villes de 10 000 habitants. Or la ville des Ulis dispose d'un chauffage urbain équipé d'une centrale à fuel qui pourrait être aisément remplacée par une centrale nucléaire. L'idée n'est pas de s'opposer alors, avant toute menace précise, à une telle transformation, mais de profiter de l'occasion pour exiger dès maintenant du CEA toutes informations sur de tels réacteurs. Et, mieux encore, de demander aux autorités compétentes d'étudier le chauffage par voie géothermique, étant donné la nappe d'eau chaude qui se trouve sous le Bassin parisien. La proximité des centres scientifiques crée à la fois la menace et les éléments de parade possible, entraînant peut-être une chance d'attirer l'attention plus généralement sur les choix éventuels des sources d'énergie. Affaire à suivre.

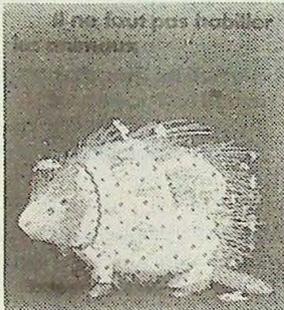
Pierre GARRIGUES ■

Une sélection de livres pour vos enfants.

pour les fêtes de fin d'année

A partir de 3 ans : des livres d'humour

- Max et les maximons-tres, 29 F
- Il ne faut pas habiller les animaux, 23 F.



A partir de 5 ans : ... encore des livres d'humour

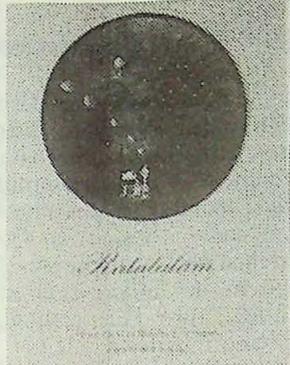
- Pas de baiser pour Maman, 10 F
- Bébé, 17,50 F.



A LA LIBRAIRIE SYROS

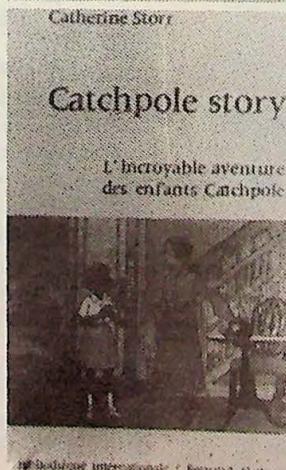
A partir de 8 ans :

- Allumette - une vision nouvelle du conte moralisateur, 25 F
- Ratatam - une approche du surréalisme, de beaux dessins à rêver, 29 F.



A partir de 10 ans : ... des romans d'aventures

- Catchpole story, 20 F
- C'est la vie mon vieux chat, 20 F
- Les contes pour enfants pas sages de Prévert, 7,50 F.



A partir de 12 ans : des romans pour réfléchir

- Le paradis des autres/ Grimaud (le racisme), 22 F
- Le cœur sous la cendre/ Pelot (paternalisme 3^e âge), 22 F.



Et pour tous, des B.D.

- Le génie des alpages/ F'Mun, 17 F
- Régisfranc, 17 F
- et d'autres que vous découvrirez à la librairie ou en écrivant pour avoir la liste complète des livres disponibles.



BON de commande à retourner aux Editions Syros
CCP 19 706 28 Paris — 9 rue Borromée 75010 Paris

Titres

Nbre ex.

Prix

Total avec remise 10 %
Frais de port 1,50 F par exemplaire
NET à PAYER

DESTINATAIRE

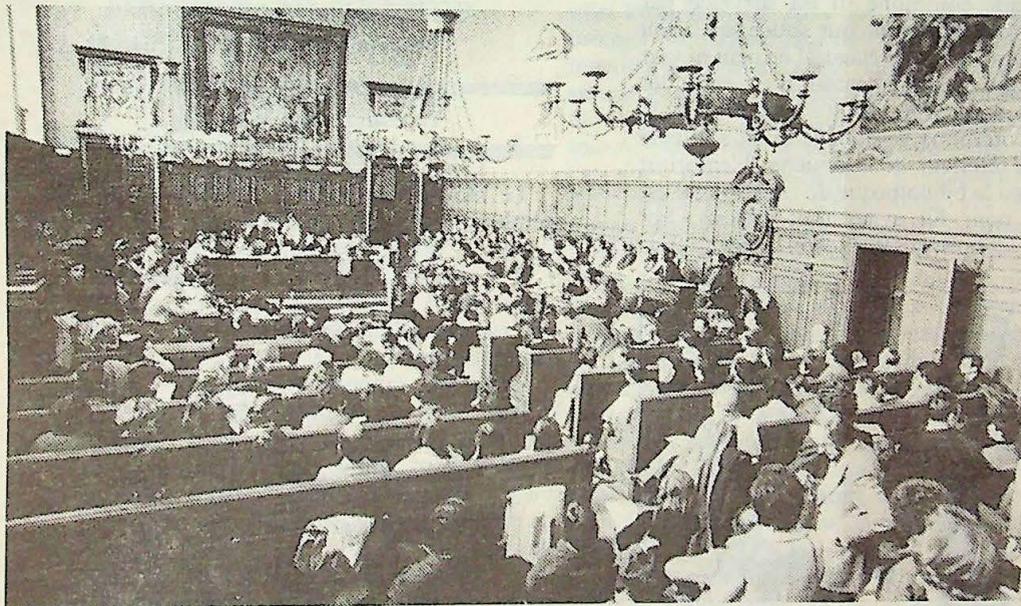
Nom

Adresse

le syndicat de la magistrature à un tournant

Congrès difficile du Syndicat de la magistrature du 25 au 27 novembre dernier. Très contestée, l'équipe dirigeante sera pourtant largement reconduite (le rapport d'orientation est approuvé par 129 voix contre 22 — et 66 abstentions). Mais, après trois jours de débat, le congrès ne sera pas venu à bout de son thème général : « l'enjeu judiciaire » et

le bureau n'a pas favorisé avec l'ardeur souhaitable la mobilisation sur les problèmes des auditeurs, de la formation et de la promotion des magistrats. La « promo 76 » de l'Ecole nationale de la magistrature s'est pourtant battue vigoureusement contre la notation et le classement qui décident de l'affectation géographique et de toute la



les congressistes partiront parfois avant la clôture des discussions.

Un vent de contestation — et de confusion souvent — soufflait.

● Sur le plan interne, le Syndicat de la magistrature doit faire face à une double aspiration :

— celle de forces militantes assagies — voire un peu désabusées — qui paradoxalement regrettent « l'âge d'or » du Syndicat et voudraient le prolonger. Mai 68 est loin, les enthousiasmes sont retombés. On reproche à la direction de n'avoir pas su maintenir l'élan de la première heure.

— celle d'une base qui s'insurge contre les méthodes charismatiques de la direction. Vieux débat sur les risques de l'enlisement bureaucratique, qu'on retrouve dans toutes les organisations radicalisées. Mais il est, au Syndicat de la magistrature, avivé par des griefs politico-professionnels bien concrets :

carrière à venir des futurs magistrats. Un système qui pénalise les femmes : 60 % d'entre elles sortent parmi les 50 « derniers » de l'école ; elles iront donc juger dans les régions les plus dures. La bataille méritait d'être soutenue. Sans doute, le bureau l'a compris puisqu'il proposait une motion qui « mandate le conseil pour qu'il mette en œuvre tous les moyens d'action utiles pour développer la lutte anti-hiérarchique et le boycott » du concours clôturant la scolarité.

● Par rapport à l'extérieur, le malaise des congressistes ne tient-il pas aussi à certaines remises en cause de la fonction même de magistrat ? Les juges remettent en cause... les juges : « en trois ans et demi, disait l'un, j'ai fait ordonnance de 50 mises en liberté ; la chambre d'accusation de Paris m'a donné tort chaque fois ». Mais la profession est aussi menacée de l'extérieur : par les « paramagistrats », les « boutiques de droit » des quartiers, les comités de soutien qui portent

à la population la parole judiciaire du juge et de l'avocat. Mise en cause salutaire ? Ou dangereuse ? Entre réflexes corporatistes et laisser-aller populiste, le débat est difficile.

● Enfin et surtout la question du terrorisme a dominé tout le congrès. Et divisé les congressistes. Affaire Croissant ? Ou affaire Baader ? Fallait-il camper sur le terrain de la défense des libertés — condamner les atteintes au droit de la défense et les mesures d'exception ? Ou se prononcer sur le terrorisme et la violence en général ? Un magistrat italien de Magistratura Democratica clarifia le débat en distinguant terrorisme condamnable (celui de la bande à Baader dont la stratégie débouche en fait sur le durcissement de l'Etat et le risque totalitaire) et terrorisme légitime (celui des résistants latino-américains, au Chili ou au Brésil par exemple). « Le recours à la violence ne peut s'apprécier que dans un contexte historique, politique et social » concluait ce magistrat dont les propos ont inspiré la motion de synthèse. Motion qui condamne la « stratégie Baader » aussi bien que « l'amalgame que l'on pratique entre le terrorisme et ceux qui défendent en toute circonstance le respect des principes démocratiques ; une telle attitude conduit peu à peu à assimiler au terrorisme toute contestation politique même non violente ».

Débat intéressant certes. Mais on peut regretter que l'actualité politique brûlante ait permis d'escamoter le débat sur l'union de la gauche et le Programme commun : à peine le Syndicat de la magistrature reconnaît-il qu'« une partie de (ses) aspirations sont reprises par le Programme commun mais ne s'y réduisent pas » et s'engage-t-il, en conséquence, à « rester vigilant ».

Un peu décevant de la part d'un Syndicat qui nous avait habitués à des positions plus tranchées.

ML ■

CINEMA 77

DECEMBRE N° 228

●
cinéma et histoire : Dossier

REFLEXIONS
SUR LE CINEMA FRANÇAIS
DES ANNEES CINQUANTE

●
CINEMA ET UNIVERSITE
EN PROVINCE

●
JEAN EUSTACHE
J. CLAUDE BIETTE

●
Et toute l'actualité
En vente partout et 6, r. Ordener P. 18°

Klaus Croissant en prison

Les avocats de Klaus Croissant demandent la levée des mesures d'isolation et de surveillance permanente infligées à leur client. Les « mesures d'isolation et de surveillance », qu'est-ce à dire ? Ils nous l'explique ici.

Klauss Croissant a été transféré le 18 novembre de la cellule 012 du sous-sol à la cellule 12 du rez-de-chaussée. Il y est soumis à une surveillance permanente qui s'effectue jour et nuit par un clapet ouvert de forme rectangulaire (d'une taille approximative de 30 x 25 cm) dans la porte de la cellule. Il est observé par un gardien qui s'installe sur une chaise devant la porte de la cellule de telle sorte que le détenu soit toujours dans son champ de vision.

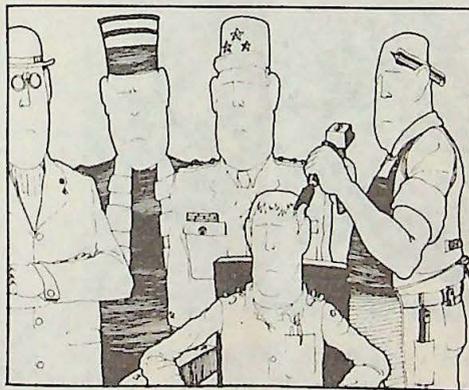
Ces conditions de détention portent atteinte au domaine fondamental de la responsabilité de soi-même et de la dignité humaine qui doit aussi être préservée pour les détenus. Une personne observée constamment n'a plus le statut de la détention mais celui d'une mise sous tutelle, au sens où l'on met sous tutelle « un malade mental pour le protéger de lui-même ». Le détenu devient un « patient en danger de suicide », ses gardiens des gardes-malades, la prison « une clinique ». Une atmosphère de psychiatrie est créée par la surveillance permanente.

Car cette surveillance permanente est justifiée par le fait que le médecin de la prison « n'exclut pas actuellement le risque d'un suicide » (!) Le médecin de la prison, le docteur Henck, a examiné Klaus Croissant, novembre dans sa cellule. Le détenu lui a expliqué qu'il n'avait pas demandé d'assistance médicale. On s'explique d'autant moins que le médecin ait conclu au risque de suicide, que le détenu a déclaré devant plusieurs personnes qu'une surveillance permanente n'était pas opportune car il n'envisageait pas de mettre fin volontairement à ses jours. Il a déclaré par ailleurs que chacun, à Stammheim, connaissait son opinion sur les prétendus suicides de cette prison.

Klaus Croissant a trouvé le dimanche 20 au matin, après le réveil, sur un côté du placard de sa cellule, une lame de rasoir de la marque « Blaupunkt » suspendue à un clou. Le détenu a signalé cette découverte au gardien qui le surveillait, M. Volz. M. Volz a examiné l'endroit de la découverte et a retiré la lame de rasoir. Il a fait un rapport écrit à ce sujet. D'après ce qu'il a dit au détenu, cette lame de rasoir provenait de la prison. Si le détenu avait voulu se suicider, il lui aurait été facile de dissimuler sa découverte et d'utiliser la lame de rasoir pour se suicider en particulier la nuit sans que le gardien de service remarque quoique ce soit.

En regard de la méticulosité employée pour empêcher un suicide qu'on prétend redouter, on est en droit de se demander s'il ne faut pas attribuer à la présence de cette lame de rasoir le sens d'une provocation. Il est à peine imaginable qu'on ait réellement « oublié » de retirer cette lame de rasoir avant d'installer le détenu dans la cellule 12.

Par ailleurs, Klaus Croissant est totalement isolé de tout contact avec les autres détenus. Il lui est interdit de participer à la promenade commune. Il est surveillé par deux gardiens dans la cour située sur le toit de la petite aile, au 7^e étage. Il ne peut ni voir ni entendre un autre détenu. Il est exclu des activités communes. Il n'a pas droit à la séance commune de douche et est surveillé aussi à l'intérieur de la douche. L'emprunt de livres à la bibliothèque de la prison lui est interdit pour lui éviter tout contact. Les repas et les boissons (thé, café) lui sont remis



par le personnel pénitentiaire à travers le clapet ouvert en permanence de la porte de la cellule.

La dernière mesure permet à la prison d'empêcher qu'il aille recevoir directement, dans le couloir de la prison, à la marmite commune son repas et sa boisson des mains d'un autre détenu. A la différence des autres détenus il ne peut donc pas contrôler si on lui sert le repas commun à toute la prison ou si ce qu'il reçoit n'a pas subi une adjonction quelconque. »

A Monique Gueman

Je voudrais au nom du PSU vous assurer de notre solidarité devant la mesure scandaleuse qui vous frappe. Une nouvelle fois, un

ministre est coupable d'atteinte aux droits syndicaux. A sa manière, la suspension qui vous vise ressemble étrangement aux licenciements de responsables syndicaux confirmés par le ministre du Travail.

Il est clair pour le PSU qu'il entre entièrement dans les libertés syndicales d'un magistrat le droit de dénoncer publiquement les atteintes portées par le pouvoir aux libertés fondamentales. Plus encore, il est du devoir des syndicalistes de veiller au respect de la démocratie. C'est sans doute ce qui paraît intolérable au Garde de Sceaux Alain Peyrefitte.

Le PSU a participé à toutes les initiatives pour empêcher l'extradition de Klaus Croissant. Cette mesure en effet était une atteinte au droit d'asile et la procédure n'a nullement respecté les droits de la défense. Plus encore, le Garde de Sceaux, par ses déclarations publiques, a remis en cause l'indépendance de la Justice. Jamais depuis l'affaire des soldats de 1975 autant de coups n'ont été portés contre les libertés.

Le PSU, pour sa part, est prêt à s'associer à toutes initiatives tendant à obtenir l'annulation de la suspension qui vous vise et à défendre les libertés. Il vous assure dans ces moments difficiles de sa solidarité et de son fraternel soutien.

Pascal GOLLET
Secrétaire National du PSU ■

Le congrès du MRAP

Le Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix, vient de tenir, les 26 et 27 novembre, son congrès à Paris. C'est l'occasion de constater la vigueur d'un mouvement où nombre de comités locaux ou régionaux étaient représentés par de jeunes militants.

Dans son rapport, le secrétaire général Albert Levy a fait un violent réquisitoire contre le développement en France du racisme sous toutes ses formes, les plus visibles (violences, attentats, complicité plus ou moins affichée des services de police et de justice) comme les plus insidieuses (discrimination scolaire ou culturelle, absence de lutte contre les préjugés ou le développement de psychoses collectives). Albert Levy a également soulevé la question du « racisme biologique » (« inégalité » biologique des hommes et des races !). *TS* publiera prochainement un dossier consacré à cette forme de racisme.

Il faut souligner le clair engagement du MRAP non seulement en faveur de Croissant mais contre le climat de délation, les lois d'exception et la drôle de démocratie en vigueur en RFA. De la même façon, le MRAP a renouvelé sa volonté de voir s'exercer au Proche-Orient le droit à l'autodétermination de tous les peuples et en particulier du peuple palestinien. Quant à l'URSS si l'antisémitisme est condamné avec justesse, il conviendrait, dit le MRAP, de considérer les brimades et des discriminations d'autres minorités nationales ; d'autant que le MRAP a décidé de changer la signification de son sigle pour s'appeler désormais : « Mouvement contre le racisme et pour l'amitié des peuples. » ■

sécurité sociale

« S'il est un domaine de grande dimension où l'autogestion trouverait un champ d'application et de recherche sociale vivante, c'est bien la Sécurité sociale », écrit Gabriel Granier, médecin, en conclusion de l'ouvrage qu'il consacre, sous le titre *la Sécurité sociale, des idées pour demain**, au système français de protection sociale. Des pages écrites « pour aider à la réflexion, à l'action en vue de rendre la Sécurité sociale aux travailleurs. » Seuls pourvoyeurs de fonds — puisqu'ils « cotisent » et abandonnent au patronat, qui collecte ces sommes, 40 % de la part de la valeur ajoutée qu'ils ont créée, 40 % du fruit de leur travail baptisés « cotisation patronale » —, n'est-il pas normal qu'ils aient la maîtrise de l'institution ? Outre la gestion collective qu'il préconise, Gabriel Granier recense un « petit nombre » de mesures concrètes qu'il faudrait prendre demain. Écoutons-le.



Les prestations famille

L'objectif premier est d'assurer l'autonomie financière de tous les individus du premier au dernier jour de la vie : enfants, inactifs, personnes âgées, handicapés physiques et mentaux, inactifs ne relevant pas de l'assurance chômage. Il faut extirper toutes les formes d'assistance qui sont à l'origine d'une multitude d'organismes d'exclusion (Centres d'adaptation par le travail, ateliers protégés, hôpitaux de jour, instituts médico-psy... etc.) de nature plus ou moins commerciale. Cela rend possible la présence de la mère au foyer, le choix du mode de garde, le financement des crèches, le traitement des handicapés ou leur réadaptation. Les incitations natalistes, comme la majoration de la prestation pour le troisième enfant partout préconisée, doivent être à la charge de l'Etat, si ledit Etat le décide. Il est intolérable que des personnes âgées vivent dans la misère ou soient contraintes d'être dépendantes des leurs, qu'elles survivent dans une humiliation permanente.

Pour renforcer le lien entre génération, entre bien portants et malades, toutes les prestations devraient faire référence à un critère le plus largement utilisé : ce ne peut être que le S.M.I.C., généralement admis par la population active, tel qu'il est, ou revu comme le réclament les syndicats. Les nombreuses prestations créées ou modifiées pour donner l'impression que les ministères sont passionnés de bien-être social doivent disparaître. Chaque période de la vie a une grande importance, une existence autonome indépendamment de celle qui va suivre ou de celles qui ont précédé. Une prestation forfaitaire assurant un minimum d'autonomie financière doit être attribuée à chaque enfant, même quand il est unique. Elle doit être indexée sur le SMIC.

Le quotient familial, on l'a vu, accentue les inégalités. Dès lors que les besoins de l'enfant sont couverts, le quotient familial, doit disparaître, de même que toutes les exonérations fiscales de toute sorte qui ne profitent en fait qu'aux gros contribuables.

Cette mesure et l'inclusion de toutes les prestations dans l'IRPR seront d'autant mieux acceptées que l'éventail des salaires et des revenus sera réduit comme le courant d'opinion actuel permet de l'espérer. Si l'on admet que le SMIC est le minimum indispensable pour vivre (au moins pour les isolés), il est inacceptable que l'allocation aux handicapés, aux malades, aux invalides, aux personnes âgées, soit au-dessous de ce niveau.

L'octroi systématique de prestations sans conditions de ressources peut être discuté. Il ne doit pas soulever de difficulté majeure dès l'instant où l'ensemble des ressources des foyers est connu, la fiscalité venant corriger tout naturellement des anomalies découlant de l'attribution automatique des prestations.

Les régimes de retraite

Les prestations de retraite, aussi longtemps que le travail n'aura pas été aboli, devraient comprendre deux niveaux. Une retraite de base égale à tout ou partie du SMIC, servie à tous ceux qui n'ont pas eu l'occasion ou la possibilité de fournir une contribution. A cette retraite s'ajoute un complément proportionnel à la période de cotisation. Cette deuxième partie de la retraite doit englober tous les régimes complémentaires. La notion de solidarité est incompatible avec le système actuel qui perpétue et aggrave parfois les inégalités de la vie active : les entreprises riches, payant des hauts salaires au-dessus du plafond, peuvent se permettre de financer des retraites complémentaires élevées, ce qui n'est pas possible à d'autres. Les cotisations, déplaçonnées, progressives, donneraient un certain nombre de points qui s'ajouteraient jusqu'à la cessation d'activité.

La valeur du point serait redéfinie régulièrement en fonction de l'évolution du SMIC ou de tout autre critère. Dès lors qu'une retraite correcte serait servie à tous, rien ne devrait empêcher qu'il soit possible d'acheter des points supplémentaires au cours de la vie active. Si la solidarité doit

* A paraître prochainement aux éditions Syros, 9, rue Borromée, 75015 Paris (Coll. « Points chauds »). 18 F

garantir à chacun un minimum de sécurité, aucune loi, pour l'instant, ne devrait empêcher quiconque de l'augmenter. L'ensemble des droits dérivés peuvent parfaitement s'insérer dans ce cadre. Il en va de même pour certaines prestations supplémentaires actuellement servies à certaines catégories : femmes ayant élevé plusieurs enfants, veuves de guerre, etc. Un certain nombre de points supplémentaires seraient alors accordés, qui détermineraient automatiquement la majoration de retraite.

Il est bien entendu que ces modifications concerneraient l'ensemble des retraités, salariés du régime général et des régimes spéciaux comme l'ensemble des non-salariés. Le régime général des salariés, devenu régime unique, n'a pas à assumer tout le passif inhérent aux rapports démographiques défavorables ou à la reconstitution des carrières de ceux qui n'ont pas ou peu cotisé. Cette charge doit être couverte par une dotation équivalente de la part de la solidarité nationale, c'est-à-dire par le budget de l'Etat ; au moins jusqu'à la création du nouveau régime.

Un fichier national unique, alimenté régulièrement par les fichiers régionaux, doit permettre de connaître à chaque instant la situation, le nombre de points de chaque retraité potentiel. Ce nombre, multiplié par la valeur du point, permet à tout âge d'informer l'assuré ou les ayants droit du montant de leur retraite et éventuellement de la majoration due aux points qu'ils ont achetés.

Evaluation des ressources en collaboration avec les services fiscaux, reconstitution des carrières, mise en place du fichier national (commencé à Tours), c'est une zone d'emploi où pourraient être orientée une partie des travailleurs de la Sécurité sociale libérés par la gratuité des soins que nous allons envisager dans le chapitre concernant l'assurance maladie...

L'assurance maladie

Les modes de rémunération

Le paiement à l'acte, fondement des structures marchandes du système de santé, doit disparaître. Lier le revenu du médecin au nombre d'actes de soin est une absurdité, un vice structurel. Il ne sert à rien d'ironiser ou de fulminer : c'est cette rémunération, inévitablement inductrice de dépenses, qu'il faut supprimer parallèlement à la mise en place de la planification souple des implantations. Comment imaginer que le médecin s'insérera dans la vie sociale, informera, éduquera, se formera en permanence si on maintient le mode actuel de rémunération ? La consommation médicale ira diminuant, c'est probable, alors que demain, le nombre de médecins aura doublé. Inutile de décrire ce qui se passera nécessairement.

La gratuité des soins

Le système conventionnel avait déjà ouvert plus grand l'accessibilité aux soins. L'évolution de la médecine, de plus en plus sophistiquée et coûteuse et ce quelquefois inutilement, la multiplication des D.P., les difficultés économiques, le mode de rémunération des professionnels de santé, l'augmentation du ticket modérateur, ont amené l'extension de la couverture à 100 % : Sécurité sociale, mutuelles, aide sociale

Récemment, le tiers payant a été élargi à la pharmacie, à la radiologie, à la biologie. Dans la foulée, on a pu faire proposer le tiers payant généralisé. Cette fausse gratuité doit être combattue partout et par tous, c'est la plus mauvaise de toutes les solutions. C'est l'incitation permanente, facile, génératrice de profit, à la surconsommation, l'empoisonnement absolu. L'Allemagne et le Québec sont arrivés à la limite du supportable avec ce système.

La gratuité qui supprime toute l'énorme machinerie administrative de la Sécurité sociale implique la suppression du paiement à l'acte en médecine générale, en spécialité et à l'hôpital, public ou privé, au travers du prix de journée.

Le tiers payant semble abandonné en France par les principaux partenaires sociaux ; que le « pluralisme » du programme commun, actualisé ou pas, qui ouvre la porte au même danger, soit mieux défini ! La Sécurité sociale n'a pas à financer ses fossoyeurs.

Au cours de l'année 1977, on a lu toutes sortes de programmes de santé, politiques ou syndicaux. On y trouve la revendication de remboursement à 100 % pour toute une série de catégories d'ayants droit. Si on les ajoute à celles qui, déjà, en bénéficient, on constate que le ticket modérateur resterait imposé à une frange minime de population, en grande partie réassurée dans d'autres structures. Il faut le répéter encore et toujours, la gratuité des soins est inscrite dans la réalité d'aujourd'hui même. Il faut proscrire le tiers payant généralisé si l'on veut assainir les mécanismes économiques et financiers de la caisse maladie. Les établissements de soins doivent avoir un budget global avec des évaluations, des contrôles a posteriori. Le paiement à la fonction doit être étendu à tous les personnels. Les économies de gestion couvriront largement l'augmentation du nombre de postes en ville ou à l'hôpital, là où ce sera nécessaire, si c'est nécessaire...

Les structures de soins

Il faut d'abord poser le principe que l'Education nationale, chargée de former les professionnels de santé, n'a pas à recevoir, parasitairement, les fonds de la Sécurité sociale. Les structures de soins sont faites pour soigner les malades et non pas pour financer des postes d'enseignants.

Sans vouloir établir un organigramme définitif de ces structures, la réflexion et l'existence sont déjà assez avancées pour poser une « modélisation » rationnelle, au moins à court terme. Il faut remettre le système de santé sur ses pieds.

1° Des unités sanitaires de base disséminées dans les quartiers des villes, les bourgs. Elles doivent être légères : quelques médecins généralistes dont les compétences sont complémentaires (ce qui permet d'y intégrer les spécialistes de ville), infirmiers, rééducateurs, travailleurs sociaux (les multiples gestions de l'action sanitaire et sociale étant fusionnées au plan national). Un secrétariat médico-social, réellement polyvalent, y est à la disposition immédiate de la population. Les dentistes, bien entendu y ont leur insertion. Ces U.S.B. (unités sanitaires de base) ont pour tâche les soins, l'éducation sanitaire, l'information, la prévention au sens large du terme ; elles peuvent, doivent,

devenir les antennes des différents organismes nationaux, régionaux, qui ont charge de protéger la santé.

S'il y a lieu, l'unité élit un coordonnateur, médecin ou pas. A ce niveau, l'intervention de la population est possible, facile. Le contact permanent entre les personnels est pour tous une source d'enrichissement. Une équipe de ce genre, où tous sont complémentaires, permettra de traiter sur place les 75 % de malades dont on dit la présence à l'hôpital injustifiée. Lieu d'intervention et d'appel, tous les membres n'ont pas à être sur place tout le temps. Les usagers vont à l'unité de leur choix et en changent quand ils veulent, le libre choix étant absolu.

2° Des polycliniques, des hôpitaux, doivent offrir des lits de médecine et de chirurgie générale, répondant à l'essentiel des besoins tout près de l'habitat, le plus près possible. En fait, là aussi, ces équipements existent déjà : hôpitaux, cliniques à but lucratif ou pas. Partout où c'est possible, insertion de lits de maternité.

3° Un centre hospitalier offre des unités de soins plus sophistiquées, plus larges, couvrant, à de très rares exceptions près, l'ensemble des besoins.

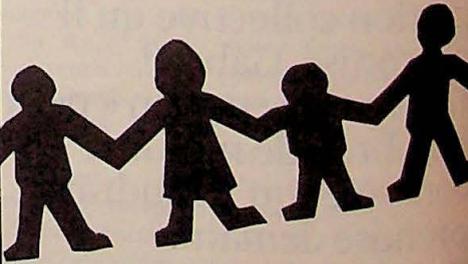
4° Des centres de réadaptation, hébergement, convalescence peuvent et doivent donner toute la souplesse nécessaire aux unités de soins.

L'ensemble de ces équipements est regroupé dans une unité territoriale : le district. Tous les personnels, cette idée nous paraît fondamentale, sont les employés de ce district. Ils sont liés à ce dernier par un contrat limité dans le temps, renouvelable et révocable. On peut garantir la sécurité d'emploi, mais il faut proscrire la propriété d'un poste. Cela nous paraît l'élément de stimulation le plus approprié à ce genre de profession. Que nos actuels mandarins aient des contrats avec le district est éminemment souhaitable, pas plus, pas moins que les autres. Une grande autonomie de gestion dans le cadre d'un budget global doit être laissée à chaque unité dans les limites du budget du district...

• collection points chauds 8

La Sécurité sociale des idées pour demain

GABRIEL GRANIER



Syros

les Américains rencontrent les latinos

Cyrus Vance est déçu : les dictatures du « cône sud » de l'Amérique ne veulent pas être « moralisées ».

Bien décevant ce périple entrepris par Cyrus Vance, secrétaire d'Etat de Jimmy Carter, qui l'a conduit successivement en Argentine et au Brésil. Autant les Etats-Unis ont marqué des points dans le domaine de la non-prolifération nucléaire, autant le problème des « droits de l'homme » a été accueilli avec beaucoup de réserves. Est-ce si étonnant qu'on voudrait bien parfois le laisser entendre ?

Il y a quelques semaines les journaux étaient remplis des initiatives du nouveau président des Etats-Unis. Enfin venait le temps de la moralisation de la politique internationale. Après le Vietnam et le Watergate, après le texan Ford et Dicky-le-tricheur, Carter, le démocrate, l'humaniste, le protestant, instaurait une ère nouvelle.

Pourquoi l'intérêt est-il aujourd'hui passé de mode ? Serait-ce parce qu'il ne se passe plus rien ? Ou est-ce parce que toute ces déclarations d'intention, il faut en lire maintenant l'application dans les relations « normales » de l'administration avec le sous-continent américain ?

La logique de l'Empire

C'est à ce stade que les choses se compliquent. Carter est responsable devant un Congrès, une administration, une presse, une bourgeoisie et des groupes de pression qui ont grincé — diversement —, des dents devant les pratiques peu démocratiques de Nixon. Pourquoi les mêmes instances n'auraient-elles pas aujourd'hui entre les mains tous les pouvoirs pour faire respecter leurs intérêts et rappeler à l'ordre une administration qui avait un peu oublié la logique de l'Empire.

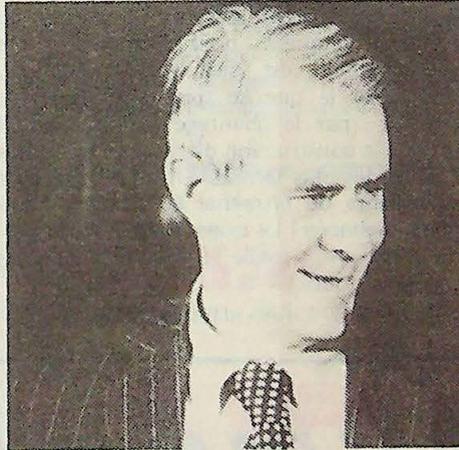
Car, en dépit de la volonté de « moraliser », la militarisation du continent ne s'est pas faite sans le concours de Washington — c'est un euphémisme. Les démocrates y ont participé les tout premiers, de Saint Domingue à la Baie des Cochons et ont applaudi des deux mains le coup d'Etat militaire qui renversa le gouvernement constitutionnel brésilien de Joao Goulart en 1964. La longue suite des coups d'Etats réactionnaires était amorcée.

L'ordre contre la menace de « subversion » étant rétabli à la périphérie, le

candidat Carter pouvait lui-même, dans un débat télévisé l'opposant à Ford en novembre 1976, accuser l'administration républicaine « d'avoir fait tomber le gouvernement élu du Chili et aidé à la mise en place d'une dictature militaire. »

Diverses initiatives émanant des milieux démocrates — particulièrement du Sénateur Koch — mettaient en cause, dans cette période pré-électorale, l'aide militaire accordée aux pays où « les violations des droits de l'homme sont graves et systématiques ».

Dès le deuxième trimestre 1976 on commence à parler d'une suppression de



l'aide économique à l'Uruguay et plusieurs mois après celles de l'Argentine, du Brésil, du Chili seront annulées. Mesures plus politiques qu'économiques d'ailleurs (les montants sont assez faibles) ; ce qui a permis à certains pays d'y renoncer d'eux-mêmes pour étouffer les discussions publiques et affirmer la souveraineté indépendante.

Une fois au pouvoir...

Une fois au pouvoir, Carter va envoyer Cyrus Vance au Brésil pour y étudier la question des droits de l'homme. A. Lowenstein (Ambassadeur US à l'ONU) dans la région pacifique — Chili, Pérou, Colombie —, et T. Todman (sous-secrétaire d'Etat aux Affaires Latino-Américaines), dans la zone atlantique : Brésil, Argentine, Uruguay, Paraguay.

Bouleversant un peu les habitudes acqui-

ses, les délégués américains ont rencontré certains membres de certaines oppositions, des organismes œcuméniques ayant pris des positions anti-répressives et ont recueilli les témoignages et les requêtes de familles de prisonniers politiques. Lowenstein se permettait de prophétiser au Chili : « Avant six mois, il va se passer des choses ici » ; et donnait « la ligne » : « L'époque où n'importe quel gouvernement recevait une aide des E-U, même s'il portait atteinte aux droits de l'homme, tout simplement parce qu'il était anticommuniste, est révolue ».

Pour satisfaire ces envoyés, ou désamorcer l'occasion de publicités internationales indésirables, les gouvernements latino-américains en question annoncèrent des « retours à la démocratie », dont une fois gratté le vernis il ne restait que de vieilles histoires de « retour-contrôlé-à-une-démocratie-non-pluraliste ».

L'avertissement aux dictatures n'est pas tout : les USA, pour avoir bonne apparence, avaient à laver leur propre « linge sale ». Carter enverra donc un envoyé spécial à Cuba chargé de trouver une solution pour dégeler la situation créée par le blocus. De même, à Panama, la nouvelle administration négocie l'avenir et le prix de l'enclave du canal après une trop longue période — 72 ans ! — de contrat draconien.

La distribution des prix

A l'occasion du nouveau traité (à Washington) l'administration a invité les chefs de gouvernements du sous-continent. Sentant venir la distribution des prix des droits de l'homme, le Brésil décline l'invitation. Les dictatures dures du cône sud devront passer sous les fourches, disposant de moindres autonomies politiques et économiques : Carter ne serrera pas la main de Pinochet au cours de la réception inaugurale et Mendez et Videla, dans différentes conférences de presse, auront la surprise désagréable de voir le président exprimer son « inquiétude sur la situation intérieure de certains pays. »

Malgré tout cela, négociations économiques et militaires suivent les chemins plus traditionnels qui par-delà l'administration politique lient des appareils qui se renouvellent plus lentement et agissent en fonction de contraintes et d'intérêts que le discours politique peut parfois sembler méconnaître. Là même où la « bombe » faisait le plus d'effet — les droits de l'homme —, Carter et les Démocrates se sont bien gardés de défendre à travers eux une Constitution libérale et une « démocratie classique ».

Comment l'auraient-ils pu s'ils se trouvaient en accord explicite et publique (et pour cause !) avec les politiques économiques menées par ces mêmes gouvernements. Car la pierre d'achoppement est bien là : pour être appliquées ces lignes économiques ont besoin de supprimer les libertés syndicales et politiques et de fonctionner par le biais du terrorisme d'Etat.

Mariana MELO ■

« Vorster raciste, Giscard complice : pas d'avisos pour l'Afrique du Sud ! »

Près d'un millier de personnes ont manifesté dans les rues de Lorient le samedi 26 novembre.

A l'initiative du CRISLA (comité de recherche, d'information, et de soutien aux luttes anti-impérialiste) cette manifestation était dirigée en particulier contre les avisos construits à l'arsenal de Lorient pour l'Afrique et contre la présence de la mission militaire sud africaine, à Lorient également. De nombreuses associations avaient appelés et mobilisés avec le CRISLA : l'UL CFDT, CRIN, CCFD, MAN, comités CAO de Bretagne, CRIDEV de Rennes, la fédération bretonne du PSU, HR, LCR, SGEN régional etc.

Il s'agissait, selon le porte parole du CRISLA, de concrétiser des prises de position qui n'engagent pas toujours leurs auteurs. Grâce aux luttes menées par les peuples d'Afrique du Sud, l'embargo sur les armes a été voté à l'ONU et c'est une victoire : reste à le faire appliquer. Or, précisément, des avisos sont en construction à Lorient : l'un est pratiquement terminé, l'autre devrait l'être pour le printemps prochain : les deux sont occupés ou surveillés de près par les officiers et techniciens sud-africains. L'un d'entre-eux a déjà tenté le coup des vedettes israéliennes de Cherbourg.

Le CRISLA, pour souligner l'importance de la solidarité mondiale, avait invité un représentant des mouvements noirs, en la personne de P. Collins. En exil à Londres depuis un an, il est représentant du SACTU (Congrès des syndicats sud africains). Il a exprimé la violence de la répression sur la population noire mais aussi la mobilisation constante de la résistance des peuples. Pour vaincre, ces peuples ont besoin de la solidarité internationale, car ce sont les dirigeants du monde occidental qui arment et soutiennent le régime de l'apartheid. Il s'agit donc

selon Collins, d'une lutte anticapitaliste avant tout, car c'est le capitalisme qui est à l'origine du système de Vorster, pour maintenir sa domination sur des réserves minières, pour contrôler le Cap, pour profiter de gros revenus grâce à l'exploitation de la main-d'œuvre.

Conduits par des jeunes cagoules de noir et enchaînés, ou porteurs des sigles des organisations interdites... les manifestants ont parcourus les rues de Lorient. Puis après avoir entendu l'appel au peuple français lancé par WINNIE MANDELLA, un siting symbolique a été organisé dans le Centre Ville.

Des manifestants sont ensuite allés spontanément à la mairie interroger le conseil municipal (PC, PS, UDB) sur les raisons de son absence dans cette lutte. En effet celui-ci a accepté sans mot dire d'accueillir la mission militaire sud africaine ; des classes ont été réquisitionnées, des subventions perçues... Et il a fallu attendre les réactions du CRISLA pour que des prises de position soient faites, mais pas plus... comme l'a dit le maire aux manifestants !

La lutte et la solidarité internationale sont devenues une affaire de tous les jours quand les investissements se multiplient à l'étranger. Ainsi à Lorient, alors que la pêche est directement menacée, des chalutiers sont rachetés à bas prix par des firmes... sud africaines, auxquelles participent des capitaux français ! L'évolution de l'impérialisme et du capitalisme dans son ensemble nécessitent le développement de cette solidarité. Elle n'est pas encore suffisamment comprise : ainsi le CRISLA de Lorient s'est heurté en particulier aux syndicats de l'Arsenal inquiets pour l'emploi. Cette préoccupation est parfaitement légitime, mais c'est là que se trouve le piège du pouvoir : par le chantage au chômage il impose la construction d'armes au profit des régimes les plus féroces. Or aujourd'hui les travailleurs de l'Arsenal se trouvent toujours menacés ! La question est donc bien de produire... mais autrement et pas n'importe quoi !

L'embargo sur les armes doit être suivi de

l'embargo économique, notamment sur les centrales nucléaires. La lutte se poursuit de Lorient à Bugey !

Nucléaristes sud-africains en France

L'établissement public de l'Isle d'Abeau représentant direct de l'Etat sur la ville nouvelle, vient de signer un contrat avec des représentants de l'Afrique du sud pour l'implantation d'ingénieurs atomistes sud-africains à Villefontaine.

Leur rôle ? Etudier les techniques les plus perfectionnées pour la construction et l'utilisation des centrales nucléaires. Cette collaboration entre les pouvoirs français et sud-africains renforce le régime raciste de ce pays. Elle est la suite logique des ventes d'armements, de livraison de centrales nucléaires, qui permettront à la République d'Afrique du Sud d'imposer sa terreur avec l'arme nucléaire. Pourtant, le régime de l'Apartheid a été condamné à l'ONU et l'application logique en France serait le refus de toute collaboration commerciale, diplomatique, technique et militaire avec ce régime.

En effet, l'apartheid permet à une minorité blanche de terroriser la majorité noire et métisse de la population. Face à une résistance de plus en plus forte de cette population noire, métisse et blanche libérale, le régime d'apartheid trouve dans l'achat d'armements son ultime rempart.

Il faut soutenir la lutte du peuple sud-africain en empêchant toute collaboration avec la France.

Cela est possible dès maintenant à Villefontaine.

Le PSU appelle la population à se mobiliser pour empêcher l'attribution des logements aux ingénieurs à Villefontaine ou ailleurs, pour dénoncer un accord non discuté et inacceptable pour les autorités locales.

Le PSU participera et favorisera toute initiative tendant à lutter dans ce sens.

Z.voyages 13, rue du vert bois 75003 Paris

Notre brochure HIVER — PRINTEMPS est disponible : Sport d'hiver, circuits, séjours, week-end, vols à tarif réduit. Quelques exemples :

LA RONDE JURASSIENNE :

Pour tous les skieurs de fond et amateurs de randonnée nordique, nous proposons 5 raids dans le JURA : 752 F tout compris pour un séjour d'une semaine.

CIRCUIT EGYPTE 13 JOURS :

Le Caire / Louxor / Assouan / Le Caire.
PRIX : 2 935 F Avion, visites, Hébergement...

WEEK-END : LONDRES :

Chaque Vendredi soir (AVION) retour Dimanche soir.

Hébergement chambre double, petits déjeuners.
PRIX : 376 F.

PROGRAMME DECOUVERTE POLITIQUE ALGERIE :

du 25 Février au 5 Mars. Tout compris 1 630 F

CATALOGNE :

du 25 Février au 5 Mars. Tout compris 1 350 F.
Vacances de PAQUES : ALBANIE - ALGERIE - CATALOGNE - YOUGOSLAVIE (demandée brochure)

VOLS SPECIAUX :

Paris / New York / Paris 1 500 F pour tous A.R.
Paris / Athènes / Paris 850 F pour tous A.R.

socialisme et cybernétique

L'autogestion, surplus de démocratie ou mode de production ?

Enfin un livre qui rompt avec le mouvement habituel en forme de gloses marginales sur les mérites respectifs de l'économie de marché et de la planification ! Mais, contrairement à ce qu'une interprétation courante du mot « cybernétique » pourrait laisser croire, il ne s'agit pas ici d'une réflexion sur l'utilisation de l'informatique au service du socialisme... Anton Brender (1) ne nous dit pas que le socialisme c'est les soviets plus l'électronique. Son analyse peut déboucher sur une application des techniques modernes de calcul et d'information. Mais tel n'est pas le propos, qui ne tombe pas dans les facilités du « pratico-pratique », se situant d'emblée, à propos d'une question économique essentielle, dans le « politique ».

La question du « guidage »

La cybernétique économique, nous dit Brender, est « l'étude des dispositifs par lesquels est quotidiennement guidé le mouvement productif : son objet est l'analyse des mécanismes routiniers d'information et de décision qui interviennent chaque jour, et de façon apparemment automatique, dans une économie concrète ». Cette question du « guidage » est centrale. Nous avons l'habitude de la percevoir de la manière suivante : voulant abolir les lois du marché et l'économie de profit, nous répondons par l'alternative d'une économie planifiée, certes aussi « démocratique » que possible, mais chargée malgré tout de l'ensemble du « guidage ».

Or, Brender, nous montre que la planification n'est pas l'alternative complète. On peut prendre son livre à l'envers, en commençant par la fin, qui traite de la planification centralisée et du cas de l'URSS. Ce n'est ni par déterminisme, ni par accident que l'URSS a produit un système économique qui est, d'ailleurs, le reflet de l'ensemble de la société soviétique. « Pendant plusieurs dizaines d'années d'économie de commandement », c'est au parti communiste qu'il a appartenu de pallier l'absence d'un véritable appareil cybernétique. » Si les responsables soviétiques ont perçu les failles de ce système, c'est en termes d'insuffisance des performances et non pas en termes politiques : c'est pourquoi on ne peut être

que sceptique quant aux résultats de la réforme économique entreprise depuis 1965 et dont le but essentiel vise à rétablir des structures de communication plus complexes que la simple transmission de normes de haut en bas.

Le cas du Japon

« Cette « faiblesse cybernétique » des économies planifiées existantes, loin d'être inhérente au socialisme, n'est que le reflet pratique d'un vide théorique qui a son origine dans notre méconnaissance du fonctionnement des économies de marché ». C'est le vide que le livre cherche à combler, afin qu'on puisse transposer en les transformant dans la logique socialiste l'expérience concrète des mécanismes de guidage du système

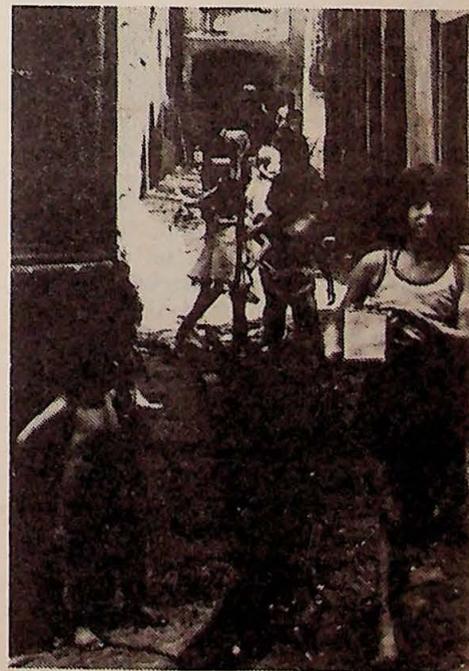
capitaliste. Et, avant d'en esquisser la théorie, il part d'un cas précis, celui du Japon, qui présente le double avantage de pouvoir être examiné avec la distance nécessaire par rapport à nos critères occidentaux, et de se prêter mal aux confusions relatives au libéralisme : ce n'est pas spécialement au « libéralisme » (ni politique, ni économique), qu'on peut imputer la réussite de l'économie japonaise...

Ce point de départ, s'il présente cet intérêt, a aussi son inconvénient. Dès lors que la construction du socialisme ne se fera pas sur une table rase d'histoire et de culture, il serait utile d'appliquer le même raisonnement à la formation sociale française, ce qui n'est pas le cas. Espérons que le livre ouvrira des vocations à une telle étude, qui pourrait peut-être indiquer comment certaines « traditions démocratiques » fournissent un terrain plus propice à l'autogestion. Il est vrai que le terme même d'autogestion n'est pas prononcé, bien que constamment sous-jacent... « La seule chance de succès de la réforme économique soviétique est qu'elle s'accompagne d'une révolution culturelle », dit Brender. Gageons que ladite révolution culturelle suppose la référence à une autre pratique de construction du socialisme, qui fasse apparaître ce qui est le plus suggéré par cette étude : le fait que l'autogestion n'est pas simplement un surplus de démocratie, mais un mode de production. ■

(1) Anton Brender, Socialisme et cybernétique, Paris, Calman-Lévy, 1977, 224 p., coll. « Perspectives de l'économie », 44 F.

enfance : des images à la parole

L'enfance, territoire inconnu, lieu de la dépendance ou de la liberté, âge d'or exclu et désiré ? Mode des « chères têtes blondes », du « pervers polymorphe » ? Au moment où l'ONU et l'UNESCO ont décidé que 1978 serait « Année mondiale de l'enfance », nous sommes allés visiter l'exposition « la ville et l'enfant », à Beaubourg, et nous avons lu « La Charte des enfants »*





Beaubourg, 5^e étage. A travers les vitres, les toits de Paris, des passants petits petits, et, jusqu'au 13 février, une exposition consacrée à « *La ville et l'enfant* ». Deux immenses baigneurs assexués de Pascal Rosier nous accueillent à l'entrée de cet espace où l'on veut nous montrer « la vie quotidienne de l'enfant, de la naissance à l'adolescence, dans la ville d'aujourd'hui, en France ».

Et très vite, des images, des films, en temps réel, qui reconstituent, projetés simultanément, les parcours quotidiens de la maison à l'école et retour, de deux enfants, à Nanterre et dans le 13^e arrondissement. Des films, des montages vidéo, des images, partout. Qui essaient de restituer, de reconstituer, souvent avec tendresse, le quotidien des enfants. Mais des images qui s'accumulent, des discours qui interfèrent. On ne peut guère suivre les différents discours (médecins, mères de famille, éducateurs, psychiatres, pédagogues, nourrices, architectes, mères de famille, juge d'enfants...), il faudrait des heures. Une impression d'enfance quadrillée par des « spécialistes », pleins de bonne volonté peut-être, mais d'autant plus insupportables que l'omni-présence de l'audiovisuel, de la technique qui accumule les discours, nie toute possibilité d'une parole enfantine autonome.

Pourtant, dans ces images, des discours critiques passent par moment, comme dans ce remarquable montage audio-visuel qui nous montre les enfants dans la rue, à la foire du Trône, dans l'agression de consommation du super-marché...

On retrouve, bien sûr, les inévitables dessins d'enfants, dont certains (« ce que je vois de ma fenêtre ») sont un réquisitoire implacable contre ces villes où rien n'est prévu pour l'enfant, mais dans lesquels s'expriment toujours une perception poétique et une parole autre. Hélas, là encore, l'entassement : 1000 dessins en quatre immenses panneaux et un montage audio-visuel (encore !). De grands panneaux colorés, un tachisme enfantin ; un discours écrit par l'adulte à partir des « dits » éclatés et plastiques des enfants. Là comme dans toute l'exposition, il faut une énorme volonté du spectateur pour arriver à lire une parole autonome, pour éclater la masse constituée de l'information.

En sortant, un certain goût d'occasion

ratée, de bonnes choses noyées dans un magma d'images.

Paroles d'enfants

La Charte des enfants, en revanche, c'est de la parole. Des paroles et des revendications que nous devons tous examiner. Après avoir animé à Europe 1 la première émission qui a permis aux enfants de s'exprimer, Bertrand Boulin, Jean Michel Desjeunes et Philippe Alfonsi ont vu leur émission arrêtée. C'est certainement qu'elle jetait un pavé trop grand dans la mare sociale en permettant à ceux qui n'ont pas droit à la parole en raison de leur âge et de leur prétendue « irresponsabilité » de dire ce qu'ils avaient envie et besoin de dire. Aujourd'hui, ils animent *SOS Enfants* (2). Entre temps, ils ont publié un livre important. Des centaines de paroles, organisées en trois temps : des témoignages d'« enfants », cris déchirés voisinant avec des images du bonheur, et d'« adultes » malheureux de ne pouvoir vivre leurs relations avec des mineurs ou criant leur haine de l'enfance, jusqu'à l'hystérie assassine : le texte revendicatif de la Charte ; puis un texte émouvant de Bernard Boulin.

On pourra toujours ergoter sur le fait que les revendications de la Charte sont « réformistes », que la famille n'est pas suffisamment remise en question. Il faudra discuter sérieusement les propositions de l'équipe de la Charte. Un texte qui, à travers les témoignages, permet à une parole enfantine de s'exprimer, sans en masquer les contradictions, en essayant de regarder la situation en face. Un premier pas décisif si nous voulons bien l'écouter et l'entendre.

L'autonomie, papa ?

Au moment où 8000 enfants meurent chaque année en France des suites de mauvais traitements, où plusieurs centaines se suicident, nul n'a le droit d'ignorer la situation. Boulin a vu mourir des enfants, il en a sauvé d'autres du suicide. Parce qu'il pose des problèmes fondamentaux, son livre doit être lu et son action soutenue.

Et dans la société autogestionnaire, quelle place pour ceux que l'on traite d'enfants

pour mieux nier leur possibilité de parole ? L'autonomie, papa, ce sera quoi ?

Christian FANT ■

(1) *La Charte des Enfants*, Editions STOCK 2.
(2) *SOS ENFANTS*, 7, rue Edouard Jacques 75014 Paris, téléphone : 322 35 35.

Les paysans contre la guerre

Il y a du soleil, la neige a fondu, on donne une petite fête de famille, les gosses font les ânes, y'a même un accordéon. Soudain, on s'aperçoit que Nazaire a disparu. Nazaire, c'est l'emmerdeur de la famille, celui qui n'a jamais rien pu faire comme les autres. Mais Nazaire, on l'aime bien, on sait qu'il n'a pas eu la vie facile. Les recherches dans les montagnes sauvages du Vermont vont durer deux jours : on aura le temps de raconter la vie du disparu, en détails. Cette vie, elle est surtout marquée par un catégorique refus de l'armée : pendant la première guerre mondiale, au Canada français, nombreux sont ceux qui ont refusé de partir se battre en Europe. « *C'était la guerre des autres, raconte le père. Notre guerre, ça faisait deux cents ans qu'on la faisait contre les roches, contre les moustiques et contre l'hiver, six mois dans les champs, six mois dans les chantiers ! Vous ne trouvez pas que c'est assez ?* ». Et il rappelle un vieux dicton populaire, en tirant sur sa pipe : « *Un homme vivant en vaut mille autres morts !* ». Ce dicton, ceux qui nous gouvernent et qui profitent de la guerre voudraient bien nous le faire oublier.

Louis Caron (1), ami de Jean-Pierre Chabrol, a parfaitement su retrouver l'esprit de ces petits paysans canadiens. Ils bossent comme des fous, pour tout juste survivre, mais ils savent être heureux, aussi. Ils vivent à l'unisson avec la terre, ils se réunissent chez les uns et les autres pour la veillée. *L'emmitouflé* nous touche profondément par sa chaleureuse description d'un mode de vie que la civilisation technologique a bouffé : les longues virées à cheval dans la campagne enneigée, l'amour, le bon gros morceau de lard qu'on partage joyeusement... Maintenant, on a les autoroutes, la TV et la bouffe en conserve, ouf !

Mais ce qui marque surtout la chronique de cette petite société d'immigrés français au Canada, c'est la volonté de ne plus se mêler de l'histoire du Vieux Pays qui les a laissés tomber, jadis. Une étroite solidarité populaire s'organise pour protéger les très nombreux objecteurs qui se planquent dans la campagne et qu'un shériff fasciste et un notable véreux s'acharnent à poursuivre. Un mouvement anti-militariste d'envergure, qui est même allé jusqu'à l'émeute populaire sanglante à Montréal, au Québec et dans d'autres villes, un mouvement sans théoriciens, mais profondément ancré dans la population, que l'on découvre avec étonnement : cet épisode de la guerre de 14 a été, bien entendu, soigneusement occulté.

L'emmitouflé, un grand roman paysan politique qui, il fallait s'y attendre, n'a pas eu de prix littéraire.

Bernard BLANC ■

(1) Louis Caron, *L'emmitouflé*, Paris, Laffont, 1977, 250 p., 35 F.

oh, maman...

Bonheur, quatuor,
bla-bla, Bourret,
gâchis, bravo Giscard...

On ne peut pas dire que la télé ait beaucoup « appelé » à la grève de jeudi dernier. Certes, *Antenne 2* avait déjà les siennes : par la faute de ces fameuses empêcheuses de tourner en rond nommées pudiquement à l'antenne « certaines catégories de personnel », en proie à la maladie pernicieuse et nuisible des « arrêts de travail » : ainsi mardi — oh bonheur, stupéfaction, remerciements sincères —, grâce à ces valeureux techniciens de l'électronique, du montage, de la vidéo, des plateaux dont les machines se sont grippées, nous avons échappé à un « Dossier de l'Ecran » exceptionnel, un grand débat « non-stop » de trois heures — sans film, aie, aie, qu'est-ce qu'on devait déguster ! — sur « les Français et les partis politiques ». Avec, bien sûr, les grandes vedettes du genre : Georges Marchais, Robert Fabre, Claude Estier, André Diligent, Yves Guéna. Nous n'avons rien contre les partis, évidemment ; et encore moins contre les individus qui — pour le meilleur et pour le pire —, leur prêtent les traits de leur visage, les intonations de leur voix, la chaleur de leur tempérament. Mais enfin, il y a comme un ral'bol à voir défiler les mêmes, jour après jour, sur la télévision centraliste-unique mitonnée par les grands-prêtres-intermédiaires, le quatuor national Morousi-Gicquel-Bourret-Poivre.

Mourir un peu

On ne coupe pas à cette tranche de bla-bla sur les partis un jour prochain — le 6 décembre — avec commentaires des « guides » attitrés des « Dossiers » : le sage et triste Alain Jérôme ; le très majoritaire Joseph Pasteur. Mais donc, pour cette fois, c'était partie remise. A cause de la grève des techniciens. Qui n'avait rien à voir avec le grand arrêt national et interprofessionnel du jeudi 1^{er} décembre, auquel ni Poivre d'Arvor (nouveau Phénix d'*Antenne 2*, embarqué à

son tour dans l'aventure de l'hypnose télévisuelle) ni Roger Gicquel (celui qui dit chaque soir à la France silencieuse de *TF 1*, les yeux dans les yeux, ce qu'elle pense déjà tout haut), n'ont fait de publicité particulière. Pas plus que Jean-Claude Bourret, le présentateur du week-end sur *TF 1* — une sorte de Léon Zitrone des jeunes années — tellement fade que nous sommes sûrs de devoir nous le taper encore pendant trente ans au moins, gauche ou pas gauche, et c'est un des trucs qui me désolent le plus dans la télé d'aujourd'hui — bien plus finalement que la médiocrité des programmes, la malhonnêteté des informations, la centralisation excessive des décisions et des antennes, et tout le reste. Chaque fois que je vois Bourret, je vous le dis comme je le vis, je meurs un peu.

Soyons justes, ils en ont parlé de la grève nationale. Mais à la va-vite. Pour raconter les désagréments. Donner la parole aux PMI, PME, CNPF, CNPE, et tuti quanti ravies de grogner contre ce qu'ils appellent une grève de lèse-majesté, qui permet à des salariés d'imposer leur loi pendant quelques heures — et le mot leur écorche la gueule, parce que ce sont eux qui ont ou se prennent le droit d'imposer d'habitude. Pour dire aussi que le moral n'y est pas : beau gâchis, temps perdu. Ou que les « troupes » pourraient ne pas être au rendez-vous. Tout comme certaines catégories professionnelles. Pour ne rien dire des syndiqués « réformistes ». Ce qui voudrait dire — on regarde toujours la télé —, que les autres syndiqués sont « révolutionnaires » : le tour est joué. Maman, tu peux avoir peur des jojos qui descendent dans la rue — avant-garde du désordre national — pendant que là-bas, sur les jonques, des bons « Annamites » embarquent nuitamment pour fuir les amis communistes de Seguy et de Maire...

L'air de rien

Heureusement Giscard, le président juste et convenable, a parachevé cette ambiance en intervenant comme ça, l'air de rien, la veille de la grève, à 20 heures, sur les deux chaînes (coincés !), pour parler des vieux ou des rapatriés. Juste à l'heure où les conducteurs de la SNCF coupaient le courant des locos : souplesse, sagesse, gentillesse, calme, respect, dignité, amour, chaleur — portrait des vieux par leur président, leur parlant au nom d'une nation sage et fataliste devant la crise. Rien à voir, n'est-ce pas, avec les grognards professionnels du lendemain 1^{er} décembre...

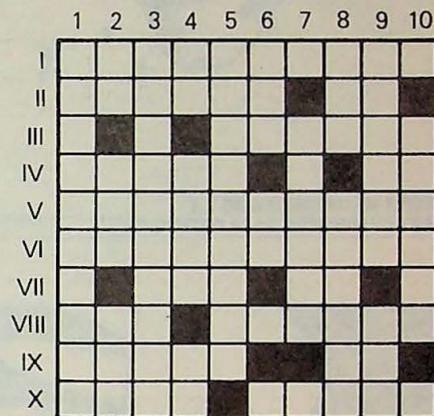
Voilà : on se laisse entraîner, on oublie qu'on devait faire son boulot correctement, et mentionner quand même quelques bonnes émissions de la semaine : par exemple, le dernier vendredi (Fr 3) sur le « travail au féminin », oscillation exemplaire entre les rush des actualités pétainistes (journée des mères, femelles décorées, concours de bébés), et les témoignages d'aujourd'hui : une « machiniste » nouvelle vague de la RATP, à laquelle on ne la fera pas, pas plus au boulot qu'ailleurs ; une travailleuse au delà des 40 ans, venue de la campagne, passée par les « maisons bourgeoises », pour finir « OS », expliquant que la « société ne

lui a pas beaucoup donné », et comment — le soir venu — elle est sur les rotules, incapable d'aligner un mot entier sur du papier, tout le corps dérangé par la machine à laquelle elle s'attelle tout le jour...

Philippe MARIÉLIE

MTS GROS MOTS CRUCÉS

Numéro 41



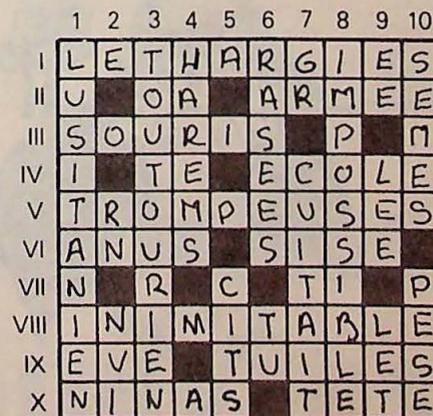
Horizontalement :

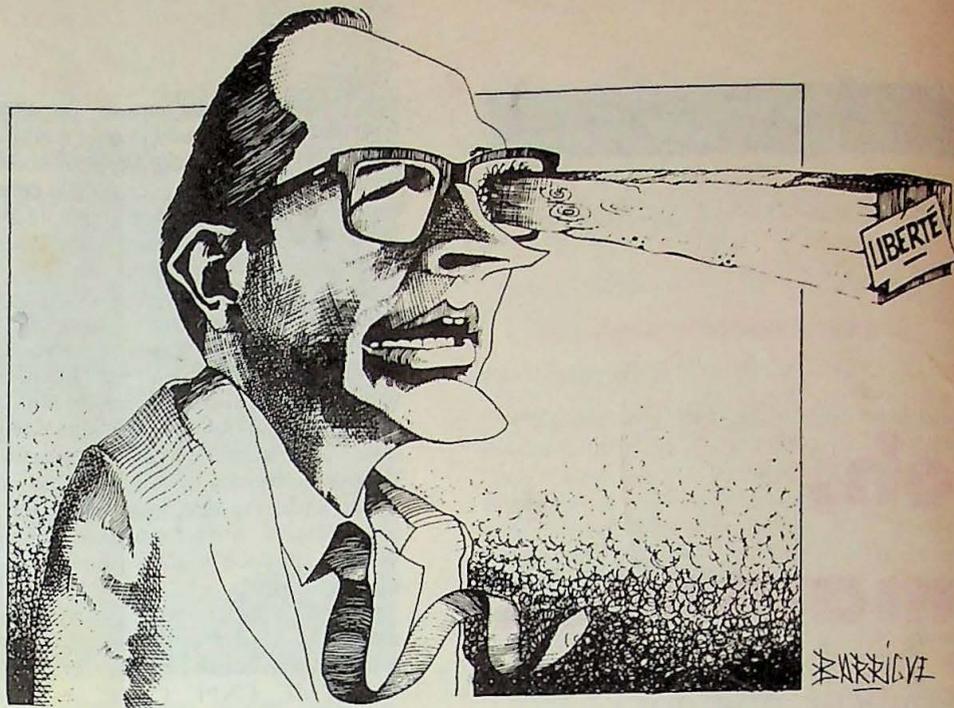
I. L'une d'entre elles est nantaise. II. Pour lui, la fin justifie les moyens ; note. III. Susceptibles. IV. Fait vomir ! ; possessif. V. Des cordons dans des manifs. VI. Restaurées. VII. Dans le milieu ; chef d'église. VIII. Standard chez Rockefeller ; entre deux couches. IX. Pas reconnues ; normande. X. Elle est donc là ; salade niçoise qu'un Médecin n'aide pas à digérer.

Verticalement :

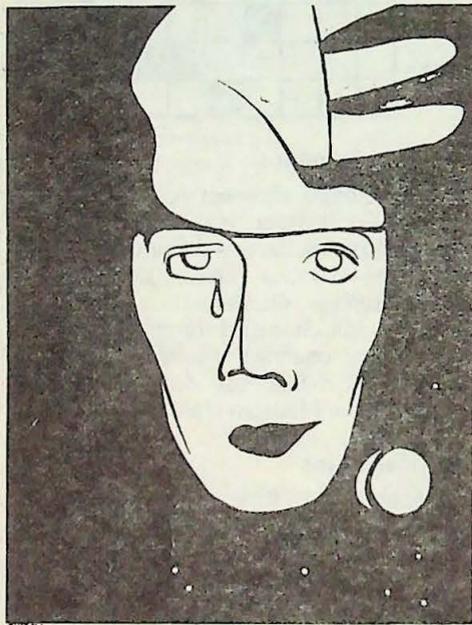
1. Départs souvent pas volontaires. 2. Préposition ; gare au sud-ouest ; voyelle triplée. 3. Des trucs. 4. La quatorzième chez les grecs ; un droit que le pouvoir refuse de plus en plus à de plus en plus de gens ! ; fin de participe. 5. Ont du ressort pour couper. 6. Possédée ; sa fin est pour bientôt. 7. Aux pôles, on en prend pour 6 mois. 8. Font les grandes rivières ; tantôt droites, tantôt tarabiscotées. 9. Sans chef ; donc connus. 10. Filtrée.

Solution du n° 40





50 dessins pour la liberté



11, 12, 13 novembre : le congrès de la Fédération française des maisons de jeunes et de la culture s'est réuni à Nanterre. Congrès de bilan : on a fait le point sur la régionalisation des MJC. Congrès d'ouverture : la résolution finale met l'accent sur les moyens à mettre en œuvre pour conquérir à la culture populaire tous ceux qu'en éloigne la vie harassante du travail ou les misères d'une formation scolaire qui vous dégoûte à jamais du « culturel ». Congrès de revendication enfin, à l'heure où faute de moyens en hommes et en argent les MJC se sentent menacées — quand elles ne sont pas, comme le Théâtre des Deux Portes à Paris, tout bonnement fermées pour avoir déplu au Prince.

Un millier de délégués, venus de quelque 250 MJC et représentant 850.000 adhérents ont participé à ce congrès. Où le PSU, par la voix de ses élus de Nanterre, Réquillè et Brunstein, a été particulièrement applaudi quand, saluant les délégués occitans, basques, bretons, catalans ou alsaciens, il a réaffirmé « son soutien total à la culture populaire des peuples du territoire français ».

A applaudir aussi et surtout à acheter : les très beaux dessins qu'édite, au profit du Fonds de soutien pour l'information sur les MJC en difficulté, la Fédération régionale des MJC de la région parisienne. A contacter sans faute au 54 bld des Batignolles 75017 Paris (tél. 387.66.33).

C.D.

